



Journal LE LANCÉEN

mensuel d'information

Journal des Intérêts de Lancy • Distribué à tous les ménages de Lancy • Tirage 14 400 exemplaires • N° 234, décembre 2007, 44^e année

Scènes de crime

Amateurs de séries noires, enquêteurs de tout poil, ceci est pour vous et c'est à la Villa Bernasconi que ça se passe! Des artistes ont envahi les lieux et les ont transformés en un jeu de Cluedo grandeur nature. Quels sont les objets du délit? Suivez les pistes!
Page 5

Attention au feu!

«Mieux vaut prévenir que guérir», conseille un vieux dicton qui a fait ses preuves. «Un homme averti en vaut deux», renchérit un autre. Alors lisez attentivement les conseils prodigués par la Compagnie de Sapeurs-pompiers de Lancy qui est appelée à intervenir, chaque année à pareille époque, sur des sinistres causés par des bougies sur les sapins de Noël ou les couronnes de l'Avent.
Page 19

Délai

Remise des articles pour le numéro de février 2008:

25 janvier 2008



Message de Noël

Toute l'équipe du "Lancéen" vous adresse ses meilleurs voeux pour Noël et la Nouvelle année qui marquera les 45 années d'existence de votre mensuel d'informations préféré!

"Nativité de Jésus". Entourage de Donato di Niccolò Di Betto Bardi (Donatello). Florence, vers 1465. Sculpture (Bas-relief) en stuc peint. Art Institute of Chicago.

Sommaire

Culture	3
Parents&Enfants	9
Lancy d'autrefois	14
Vie associative	13
Agenda 21	17
Sécurité	19
Sports & Loisirs	19

Impressum 14



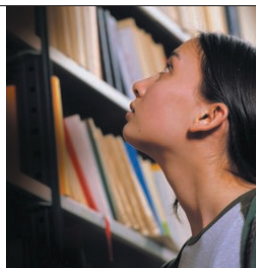
Mairie-Infos

Supplément d'informations officielles de la Ville de Lancy

Mairie-Infos	21
Reflets du CM	23
Mémento	24

Votre enfant à bonne école !

Ecole privée, mixte et ouverte à toutes les religions, l'Institut Florimont dispense un enseignement complet, du jardin d'enfants aux portes de l'Université (maturité suisse, maturité bilingue, baccalauréat).



Renseignements et formulaire d'inscription sur notre site.

Découvrez notre école vivante lors d'une visite à votre convenance.

INSTITUT **FLORIMONT**

Avenue du Petit-Lancy 37
1213 Petit-Lancy
Tél.: +41(0)22 879 00 00
Fax: +41(0)22 792 09 18
E-mail: info@florimont.ch
www.florimont.ch



Design Optique

LIONEL QUAGLIA
OPTICIEN

1, chemin des Palettes
CH - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 44 33
Fax 022 794 44 42

MAXIVUE
LES OPTICIENS



Groupe culturel de Lancy

Concert Dim. 16 décembre à 20h.30, à l'Aula du Collège de Saussure, Petit-Lancy: Orchestre de Lancy-Genève et élèves du Collège de Saussure, sous la direction de Roberto Sawicki. Mozart: Symphonie concertante pour violon et alto; Concerto pour piano. Popper: Requiem pour quatre violoncelles. Schubert: Symphonie n°5.

Concert de Noël Dim. 23 décembre à 17h.00, en l'Eglise catholique romaine Notre-Dame des Grâces, Grand-Lancy: un ensemble baroque composé de jeunes et talentueux musiciens et dirigé par Vincent Thévenaz nous propose des oeuvres de compositeurs baroques pour adoucir le temps de Noël. Vivaldi, Bach et Haendel.

Concert de Nouvel An Dim. 13 janvier 2008 à 11h.00, à l'Aula du Collège de Saussure: pour fêter la nouvelle année en musique, l'Orchestre de Lancy-Genève propose une nouvelle formule, avec de la musique légère de circonstance, accompagnée d'un "brunch-tartines", histoire de réjouir à la fois les oreilles et les papilles.

Opéra Sam. 19 janvier à 20h.00 et dim. 20 janvier à 17h.00, à l'Aula du Collège de Saussure: ensemble instrumental de musiciens professionnels et de jeunes solistes de talent, Genevox, sous la direction d'Andrew Close. ©

Fondé en 1967, le Groupe Culturel de Lancy (GCL) fait partie des sociétés communales de la Ville de Lancy. Avec le soutien de celle-ci, il organise des saisons de concerts, récitals et spectacles.

Le GCL a été l'un des premiers groupements sur le canton à organiser des manifestations culturelles en dehors de la Ville de Genève qui en détenait à l'époque le quasi-monopole. Relevons qu'il a été créé sous l'impulsion d'un quarteron de personnes bien engagées, emmenées par Mme Edith Eardley, Conseillère municipale et enseignante à l'école Bertrand au Petit-Lancy.

Le GCL a commencé par mettre sur pied des expositions d'artistes et d'artisans domiciliés ou ayant des attaches avec la commune, l'organisation de concerts demeurant une activité quelque peu accessoire. En 1984, Mme Eardley prenant une retraite amplement méritée, a souhaité passer la main et confier les rênes du GCL à une personne motivée, soucieuse de poursuivre l'ouvrage commencé 17 ans plus tôt. Ayant eu l'occasion de faire la connaissance de M. Michel Bovey, qui présidait à l'époque le Choeur Liturgique Interconfessionnel basé au Grand-Lancy, elle lui a proposé de reprendre la responsabilité du GCL. Celui-ci a accepté et, 23 ans plus tard, il paraît plus que jamais enthousiaste et motivé pour mettre sur pied des saisons de concerts et de spectacles, source de richesse culturelle pour la Ville de Lancy, ses habitants et pour le public en général.

Les saisons culturelles du GCL commencent au début de l'automne et se terminent au début de l'été, l'année suivante; elles comportent en

moyenne une trentaine de manifestations, ainsi que quelques concerts hors-programme viennent encore s'ajouter au fil des mois, au gré de demandes spéciales.

Le GCL ne dispose pas d'une salle attitrée. Ses productions ont lieu soit dans des lieux de culte (par exemple Eglise catholique-chrétienne ou église catholique romaine), dans des salles appartenant à la Commune (Ferme Marignac, salles communales), dans des locaux occupés par le Conservatoire Populaire de Musique (salle de musique à l'avenue des Communes-Réunies) ou encore au Collège de Saussure, qui possède une véritable salle de spectacle fort bien dimensionnée et techniquement très bien équipée. Il faut bien sûr à chaque fois transporter du matériel sur place et le ramener ensuite, mais cette situation présente l'avantage de pouvoir faire vivre des lieux en divers points de la Commune et d'aller ainsi à la rencontre des divers publics.

Deux "moteurs" se chargent du fonctionnement de la "machine GCL": Michel Bovey et son épouse Janine. Si le premier se charge de toutes les tâches administratives, de gestion et des contacts avec les artistes, en revanche Janine est imbattable sur le plan des relations publiques; le succès et la renommée du GCL doivent beaucoup à sa personnalité très attachante, à son charisme, à son sens inné de l'accueil et du partage.

Le Groupe Culturel de Lancy s'est fixé, entre autres buts, celui de donner aux jeunes artistes doués et méritants la possibilité d'exprimer leur talent en public et l'occasion de débiter une éventuelle carrière de soliste. Tout cela dans le respect de

la qualité artistique et du public. Conscient du fort potentiel existant à Genève de jeunes filles et jeunes gens doués et motivés pour la pratique de l'art chorégraphique, le GCL oeuvre depuis plusieurs années en faveur de la promotion des principales disciplines de la danse dite "classique" (classique - moderne - jazz - contemporaine), en organisant des spectacles pour des jeunes danseurs et danseuses, notamment ceux issus des classes professionnelles et pré-professionnelles. A cet égard, il entretient d'excellentes relations avec l'Association des écoles de danse de Genève et les meilleures écoles du canton. Enfin, le GCL collabore avec l'Orchestre de Lancy-Genève depuis la création de celui-ci, en 1975, par son directeur musical, Roberto Sawicki. Plusieurs concerts avec cet ensemble sont organisés chaque saison par le GCL. Infos et réservations au 022 388 43 66. ©

Michel Bovey



La Ferme de la Chapelle en mutation

La Ferme de la Chapelle, la galerie d'art lancéenne bien connue de tous, prend un nouveau départ. Cette propriété que la Ville de Lancy a acquise et restaurée en 1982 connaît, en cette fin d'année 2007, une profonde mutation. Dirigée efficacement durant plus d'une décennie par Mme Verena Quadranti, elle a vu l'arrivée, en septembre dernier, de Mme Nicole Kunz, sa nouvelle responsable. Et avec elle, de nombreux projets s'inscrivent dans l'orientation que nos Autorités entendent donner à la culture lancéenne.

C'est au cours du vernissage de l'exposition de Noëlle Baker, le 31 octobre dernier, que M. François Lance, Conseiller administratif délégué à la culture a pris congé de Mme Quadranti et officiellement présenté Mme Kunz au public lancéen: «Comme vous le savez certainement, Madame Quadranti a émis le désir, il y a plus d'une année, de cesser son activité comme responsable de la Ferme de la Cha-

pelle, après avoir fait rayonner ce lieu magnifique durant quatorze ans dans toute la région genevoise. Madame Verena Quadranti a dirigé de main de maître la galerie de la Ferme de la Chapelle et en tant que Lancéens ou visiteurs venus d'ailleurs, nous avons eu l'opportunité de découvrir des artistes de grande valeur dont les œuvres ont révélé toutes leurs qualités grâce aux accrochages de Madame Quadranti. Outre les qualités professionnelles et artistiques de Verena, j'ai pu apprécier ses qualités humaines et son sens de l'accueil. Après avoir officiellement appris la décision de Madame Quadranti de cesser son activité à la Ferme de la Chapelle, le Conseil administratif [...] a porté son choix sur Madame Nicole Kunz qui a été engagée avec un taux d'activité de 100%. Madame Kunz est licenciée en Histoire de l'Art et Littérature italienne. Elle est au bénéfice d'une expérience professionnelle riche et variée en particulier dans le domaine culturel, journalistique, de l'édition, des

relations publiques, de la communication et de l'enseignement. Outre sa formation et son expérience, sa motivation, son écoute et son charisme nous ont convaincus! Madame Kunz a évidemment plein de projets pour faire vivre ce lieu en collaboration avec notre Service culturel et est très à l'écoute de toute nouvelle suggestion [...]

Je ne voudrais pas terminer sans remercier également Madame Murielle Bain collaboratrice de Madame N. Kunz qui a assuré la transition, puisque Madame Bain a également collaboré avec Madame Quadranti.» © **K. L.**

Une nouvelle direction marquée par l'esprit d'ouverture A la demande du "Lancéen", Mme Kunz a tenté de transcrire les lignes du discours qu'elle a prononcé de manière très spontanée et sans préparation lors du vernissage de Noëlle Baker.

«A la demande du Conseil administratif, et en particulier de M. François Lance, j'ai pris l'engagement de développer les activités à la Ferme de la Chapelle. Cela signifie qu'il y aura dorénavant, en

marge aux expositions, des concerts, des brunches, des conférences. L'idée est de décloisonner les disciplines artistiques et d'amener dans ce magnifique lieu des personnes d'horizons divers. Je conçois la culture comme un bien commun auquel la population participe activement en partie en payant des impôts et il est donc naturel que les gens puissent y retrouver des pôles d'intérêts divers et ouvrir leurs horizons. L'esprit d'ouverture sera sans doute le leit-motiv de nos activités ici. J'ai la chance de reprendre la direction d'un lieu qui a, grâce au travail de Mme Quadranti, une renommée qui n'est plus à faire. Il suffit maintenant de bâtir de nouvelles voies pour qu'il continue à se développer et à vivre en harmonie avec les attentes de la population. Vous êtes très nombreux ce soir et je trouve cela très touchant et très enthousiasmant. Et je me réjouis de vous retrouver tout aussi nombreux et enthousiastes, car des activités sans public sont comme un trou dans l'eau!» © **Nicole Kunz**



Crimes à la Villa Bernasconi

En guise de série noire, c'est une longue liste d'artistes et d'œuvres qui hantent une Villa Bernasconi plongée dans la pénombre...

On se croirait dans un jeu de Cluedo. Lieu du meurtre, arme, victime, rien ne manque au mystère de l'intrigue à élucider. En guise de lieu: une Villa rouge plongée dans le noir et pour armes trente-deux objets d'art... à moins qu'il ne s'agisse des victimes. Mais pour quel crime et quels sont les mobiles?

Habitué au détournement d'espaces, le groupe Buysellf que le Service culturel suit depuis plusieurs années fait du brouillage de pistes et de codes son itinéraire de prédilection: après avoir mis les œuvres d'artistes dans des catalogues de vente par correspondance (y compris certains objets sur mesure, comme la réalisation d'un passage piéton devant chez soi),

après avoir investi des galeries, musées et frac en transformant leurs accrochages en mises en scène, ils sont les invités de la Villa Bernasconi pour une carte blanche qu'ils transforment... en Série noire!

Art suspect Thème populaire, thème inquiétant, la série noire rassemble amateurs de frissons et amateurs d'art sous un même toit. Pour les amateurs d'art, c'est un cheminement insolite vers des œuvres contemporaines qu'ils ont pu voir parfois dans des sites moins hantés. Pour les amateurs de frissons, c'est la découverte d'un lieu métamorphosé en champ d'art. Trois étages plongés dans le noir s'offrent au visiteur devenu enquêteur pour la circonstance. Passé le seuil, des écrans scintillants d'étoiles venues d'autres mondes guident ses pas vers des magmas de

tôle froissée. D'inquiétants objets de torture accompagnent son chemin éclairé d'explosifs d'usage terroriste; l'escalier grince, rien d'anormal, en regard d'autres indices sonores qui semblent bien plus suspects. Une lueur verte rase les murs où d'immenses photographies s'ouvrent comme des fenêtres sur des paysages urbains glacés. Du plafond tombe une cascade de chats enragés, la chauve-souris pour le coup paraît bien rassurante...

Art témoin Qu'évoquent ces pièces ainsi mises en scène? Singulièrement, elles figurent chacune une menace réelle ou fantasmée, transposant dans un cadre intime et domestique des psychoses mondialisées. Prises toutes ensemble dans un effet de concentration dramatique, elles dénoncent la tyrannie contemporaine de la terreur dont les divers explosifs terroristes, meurtres et hyperconsumation destructrice sont le

pain quotidien. Au même titre que le roman du genre qui est le lieu où s'ordonnent les sauvageries de notre mémoire collective, cette Série Noire tisse les fils d'une histoire qui à travers l'art rend visibles nos psychoses collectives contemporaines. **hm/sc**

A la Villa Bernasconi. Jusqu'au 20 janvier 2008. Ouvert du mardi au dimanche de 14h.00 à 18h.00. Visites guidées sur demande au 022 794 73 03 ou 022 706 15 33.

Durant les fêtes, fermé les lu 24, ma 25 et me 26 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2008. Ouvert du je 27 au di 30 décembre et du me 2 au di 6 janvier 2008 compris.



LA VILLE DE LANCY A LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU VERNISSAGE DE L'EXPOSITION SÉRIE NOIRE LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2007 À 18 HEURES

VILLA BERNASCONI
ROUTE DU GRAND-LANCY 8
1212 GRAND-LANCY
MARDI - DIMANCHE 14H - 18H
VISITES GUIDÉES SUR DEMANDE
T +41 22 794 73 03
TRAMS 15 ET 17 ARRÊT MAIRIE
TRAIN ARRÊT PONT-ROUGE
LANCY.CH/VILLABERNASCONI

L'ÉQUIPE DE BUY-SELLF N'EN EST PAS À UN DÉTOURNEMENT PRÈS: ON LEUR DONNE UNE CARTE BLANCHE ET C'EST UNE SÉRIE NOIRE QU'ILS PROPOSENT. UN TITRE À MÉDITER À LA LUMIÈRE D'UN CHOIX D'ŒUVRES DE:

WILFRID ALMENDRA
PIERRE ARDOUVIN
VALENTIN CARRON
FRANÇOIS CALVAT
ALAIN DECLERCO
CHRISTOPH DRAEGER
CYPRIEN GAILLARD
PATRICE & CLAUDE GAILLARD
FABRICE GYGI
LAURENCE HUBER
LINA JABBOUR
VINCENT KOHLER
OLIVIER KOSTA-THEFAINE
LAURENT KROPF
LAURENT LE DEUNFF
ELODIE LESOURD
PIERRE MALPHETTES
JOHANN MILH
NICOLAS MILHE
ANITA MOLINERO
BRUNO PEINADO
SANDRINE PELLETIER
LAURENT PERBOS
GUILLAUME PINARD
FRÉDÉRIC PLATEUS
JEREMY PROFIT
TILL RABUS
DIDIER RITTENER
VÉRONIQUE RIZZO
DANIEL RUGGIERO
STÉPHANE SAUTOUR
STÉPHANE THIDET

Les Lancéens s'exposent

La Ferme Marignac présente depuis trois ans les travaux d'artistes lancéens amateurs. Vous pratiquez un art plastique et souhaitez le présenter? Vous êtes originaire de Lancy, y résidez ou y travaillez? Pour la 4^{ème} édition qui se déroulera du 4 au 6

avril 2008, le Service culturel ouvre son appel à candidatures. Vous avez la possibilité de soumettre un dossier (reproductions des œuvres, bref c.-v. artistique et motivation) au Service culturel, organisateur de la manifestation.

Les conditions sont les suivantes: La Ville de Lancy met à disposition les lieux et l'infrastructure d'accrochage, elle assure l'information dans la presse locale, l'impression de la publicité et l'affichage communal.

L'accrochage, le gardiennage et la vente sont assumés par les artistes, selon un calendrier établi avec le

Service culturel.

Les dossiers sont soumis à la décision d'un jury de cinq personnes.

Délai d'envoi: 31 janvier 2008.

Pour toute question, n'hésitez pas à téléphoner au 022 706 15 34 ou 33.

sc/hm

Service culturel de Lancy, 41 route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy

Une autre vie

Par Sophie Collé Souto

Le voyage avait été long. Mathilde s'était assoupie plusieurs fois quelques minutes et se trouvait maintenant dans un état de somnolence et d'apathie. Elle regarda par la fenêtre et laissa planer son regard jusqu'au ciel. C'était une belle fin d'après-midi; faisant suite à une magnifique journée, quelques nuages blancs étaient apparus. Certains avaient des formes particulières et d'autres ressemblaient à des cheveux d'anges. Ce spectacle illumina le visage de Mathilde et la fit sourire. C'était un de ces plaisirs simples de la vie qui depuis son plus jeune âge la ravissait. Après chaque repas, quand le temps le permettait, elle sortait dans le jardin et s'asseyait sur le banc vert. Là, elle levait la tête et contemplait le ciel. Chaque nuage était un début d'aventure.

Ainsi, elle se souvint qu'un soir après le souper familial, aussi monotone que tous les autres, elle sortit s'asseoir dehors. Ce soir là, les nuages étaient nombreux et fort gros. Elle y vit une tour de château attaquée par une sorte de monstre avec deux gros yeux et une longue langue; comme le vent soufflait, le château fut rapidement englouti par le monstre. Heureusement, plus haut sur la gauche, arrivait à vive allure un cheval à la crinière interminable qui écrasa le monstre. Il n'en fallait pas plus à Mathilde pour s'imaginer, venant d'échapper à la créature terrifiante, chevauchant ce fougueux destrier, leurs longues chevelures blondes s'entremêlant, arrivant vers un somptueux palais où l'attendait son prince, son héros. C'est à cet instant précis, où le visage de son bien-aimé prenait forme, que le père de Mathilde la somma de rentrer se laver les dents. Mathilde essaya bien de râler un peu pour gagner quelques minutes, mais c'était déjà trop tard: tout son rêve s'était volatilisé en quelques secondes, les nuages avaient bougé et son valeureux étalon ressemblait maintenant à une grosse bouillie informe. Comme elle bougonnait encore un peu sur le seuil de la porte, son père lui dit:

«Un mot de plus et je te donne une claque! Tu n'es jamais contente et tu n'ouvres la bouche que pour râler. Faut te réveiller ma fille, dans la vie il y a des obligations et tu verras que se laver les dents n'est pas la pire de toutes!»

Aussi pertinente que pouvait être cette phrase, elle marqua Mathilde pour le reste de sa vie.

«Il y a des obligations»... oui, mais si on n'en veut pas de cette vie remplie d'exigences...

Toute la triste de vie de Mathilde tournait autour de cette notion d'obligation: obligée d'obéir, obligée d'étudier, obligée de travailler, obligée de flirter (sinon elle n'était pas dans la norme au lycée), obligée de se marier (toujours la norme), obligée d'écarter les jambes, obligée de sourire à la voisine (qui empest le poisson), obligée d'être polie avec une quantité incroyable d'abrutis... Faire semblant. Mathilde était passée maître

dans l'art du faire semblant!

Pour tous les gens qui la côtoyaient, elle était gaie, pleine de vie et sympathique. Mais dans son fort intérieur, elle les haïssait tous ou presque. A commencer par François, son mari. Elle tourna la tête et le vit, conduisant concentré, en ce retour de week-end. Il y avait beaucoup de circulation sur l'autoroute et François piaffait d'impatience de ne rouler qu'à 100km/h. Il se rendit compte qu'elle l'observait:

«Faut toujours que je tombe derrière un escargot, encore un de ceux qui ne sort sa voiture que le dimanche! T'es d'accord Mimi, j'ai pas de chance!»

Elle détestait quand il l'appelait Mimi; elle le lui avait dit plein de fois, mais il avait continué à utiliser ce surnom débile, alors elle avait encore fait semblant de s'y habituer. Oui vraiment, dans le classement des êtres qu'elle ne supportait plus, François tenait la 1^{ère} place. Bien sûr quand elle l'avait rencontré, il lui avait plu. Il avait un genre à côté de la plaque, un peu gauche, qu'elle avait adoré. Ils s'étaient rencontrés au mariage d'amis communs, avaient dansé, s'étaient embrassés et le lendemain se revoyaient et faisaient l'amour. Elle aurait dû se méfier tout de suite, parce qu'elle n'avait pas pris beaucoup de plaisir à coucher avec lui. Le voir nu l'avait remis à sa place, c'était un homme, juste comme les autres.

Les mois qui suivirent leur rencontre furent agréables; ils sortaient beaucoup, au ciné, au restaurant, chez des amis. Parfois Mathilde retrouvait ce côté fantasque qu'elle appréciait chez François, mais il fallait quelques verres de vin à François pour sortir de sa rigueur et se laisser aller à plus de fantaisie. Elle était bien partie pour rompre sa relation avec lui. Le voir presque 2 ans, quand le téléphone sonna un jour à son travail: c'était l'hôpital. François avait eu un grave accident de voiture, avait plusieurs fractures aux jambes, devait se faire opérer rapidement et avait demandé à ce qu'on la prévienne. En arrivant aux urgences, elle le trouva allongé dans son lit, couvert d'hématomes et de coupures. Il était sous morphine et apparemment complètement choqué.

«Oh! ma Mimi, tu es là! J'ai eu peur et j'ai mal (il pleurait). Ils vont m'opérer, mais je crois que je vais mourir.» C'était sûrement les médicaments qui le faisaient divaguer! «Faut que je te dise, je dois savoir avant de partir au bloc, veux-tu m'épouser? Si je ne meurs pas bien sûr.»

Mathilde ne s'attendait pas une seconde à une question pareille. Il la regardait gémissant et elle ne savait pas si elle devait rire, s'enfuir ou pleurer elle aussi. Elle opta pour la première solution ce qui n'arrangea pas l'état de François qui dans des spasmes compulsifs s'était mis à hurler:

«J'en étais sûr, tu ne m'aimes pas autant que je t'aime. Tu ne veux pas te marier avec moi. Je suis malheureux, je souffre et toi tu m'abandonnes!»

Coupant court à toute cette agitation, elle lui prit la main, le calma et lui dit

que s'il sortait entier de son opération, elle consentirait à l'épouser. Après tout, il était sous morphine et ne se souviendrait plus de rien à son réveil.

Quand elle le retrouva en salle de réveil, 3 heures plus tard, il la regarda d'un air vaseux et lui dit d'une voix encore bien éraillée:

«Que penses-tu du 7 juillet?»

Ainsi Mathilde s'était retrouvée quelques mois plus tard dans une robe en soie sauvage couleur crème, devant un curé qu'elle ne connaissait que de quelques séances avant mariage et qui prétendait les unir devant Dieu. Pendant tout le sermon, elle avait baissé la tête, pris un air concentré et eu beaucoup de peine à réprimer une larme quand elle embrassa François. Tout le monde crut à son trop plein d'émotion, mais Mathilde pleurait parce qu'elle ne se sentait pas à sa place. Au fond d'elle-même elle rageait de s'être laissée convaincre qu'un mariage c'était bien, un mariage à l'église c'était incontournable (selon sa mère) et 200 personnes conviées c'était la moindre. Exit l'idée d'un mariage en pleine montagne au milieu de pâturages verdoyants, à côté de la petite cascade qui aurait accompagné de ses gargouillis un soliste de flûte, avec pour seuls témoins la famille (on ne pouvait pas y échapper) et les quelques vrais amis. Aujourd'hui, elle en voulait encore à François de l'avoir embarqué dans une vie qui ne lui correspondait pas. Elle aurait voulu un homme un peu fou, qui apprécierait un quotidien rempli de petites étincelles. Oh pas grand chose: prendre un bain plein de mousse à deux et faire des concours de barbes; rester allongés au lit un jour de pluie, fenêtre grande ouverte, sans se soucier de la pluie qui détrempent tout, ni du temps qui passe; partir en week-end sans la moindre idée d'où l'on va, en se laissant juste guider par les envies du moment... Vivre pleinement, intensément chaque instant de liberté que la vie nous offre.

François reprochait souvent à Mathilde son immaturité.

«Mais enfin, lui disait-il, quand grandiras-tu? La vie ne peut pas être comme dans tes rêves de petite fille! On a des obligations, des choix, des contraintes. C'est ça la vie, c'est pas toujours une partie de plaisir.»

Mathilde n'était pas bête. Elle savait bien qu'on ne vit pas dans ses rêves et que la vie est astreignante. Par contre, si elle ne vivait pas dans ses rêves, elle vivait par ses rêves. C'est dans un monde enfoui bien secrètement dans sa tête, qu'elle trouvait la force de continuer; elle s'arrangeait toujours pour dénicher dans sa journée, des instants de solitude. Pendant ces moments de calme, elle plongeait dans son âme et partait dans son monde. Peu importe ce qu'elles s'imaginaient dans ces instants rien qu'à elle: une belle phrase lue dans un livre la veille, un souvenir de voyage, un projet utopique... Cela pouvait durer trois minutes ou une heure. C'était son appel d'air, sa manière de subsister. Tous ces instants de petits bonheurs la sauvaient, comme une multitude de petites bouées auxquelles

on se raccroche pour rejoindre le rivage.

La voiture roulait par mouvements saccadés, freinant lourdement après chaque brève accélération. François peinait à garder son calme. Il était tendu, les veines de son cou ressortaient, grosses et bleues. Il n'arrivait plus à parler sans dire des gros mots et manifestement le calme olympien de Mathilde poussait son énervement à son paroxysme.

Cette tension n'affecta pas Mathilde et elle s'en félicita. Plus rien chez François ne la perturbait. Il était presque devenu invisible à ses yeux. Bien sûr il ne se rendait compte de rien puisqu'elle continuait à feindre une vie d'épouse tranquille, presque modèle, en écoutant son mari tous les soirs se plaindre de ses collègues, en lui préparant un repas convenable, en s'asseyant à ses côtés pour regarder la télévision, en partageant son lit et en se laissant même faire l'amour. Mais à aucun de ces moments partagés avec lui elle n'était vraiment là. C'est comme si elle avait séparé son esprit en deux: un pour simuler, comme une sorte de robot, et un bien à elle, où personne d'autre n'accédait. C'est au moment où Mathilde se demandait quel terme utiliserait un psychiatre pour définir son attitude (était-elle folle, dépressive, mythomane...) qu'elle sentit tout son corps projeté en avant. Une douleur effroyable à l'épaule droite lui fit lever la tête. Dans un fracas de fin du monde, elle vit que le coffre de la Renault verte qui les précédait était devant son nez. Comprenant qu'ils venaient d'avoir un accident, elle tourna la tête vers François. Elle ne vit pas bien son visage, car celui-ci venait d'heurter brutalement l'airbag du volant. Au même instant la voiture de derrière vint s'encaster dans la leur; toutes les vitres volèrent en éclats, et sans rien voir venir, Mathilde entendit un violent crissement de pneus, annonciateur d'une prochaine catastrophe. Elle ferma les yeux et essaya de se protéger le visage de son bras gauche. Le camion arriva sur sa droite. Tout autour d'elle n'était que chaos; tout autour d'elle était rouge; tout autour d'elle sentait la mort. Puis, en une seconde, toute la brutalité de cet accident disparut, ce fut le silence, le calme. Elle rouvrit les yeux et se retrouva sur un nuage, celui-là même qu'elle avait vu étant petite, ce magnifique destrier qui l'emmenait loin du monstre. Elle le chevauchait paisiblement, n'éprouvait aucune crainte et arriva devant une porte nébuleuse. Elle s'ouvrit et un souffle de bonheur envahit Mathilde.

«C'est fini, pensa-t-elle, plus besoin de faire semblant. Enfin, ma vie est là.»

Quand Marcel Rudaz, pompier de service, désincarcéra le corps sans vie d'une jeune femme, il dut réprimer un haut le cœur tant ce corps avait souffert. Mais quand il vit le visage de l'accidentée, il ne put s'empêcher de penser que cette femme avait trouvé la paix. ☺

Texte lauréat du Concours d'écriture 2007 de la Ville de Lancy.



Cycle de conférences à Culture&Rencontre

Conférences 2008 le mercredi à 20h.30 - Aula du Collège de Saussure

Atmosphère, atmosphère! Météorologie, pollution et climat
La vie sur la planète Terre dépend de l'existence et des propriétés de la mince pellicule de gaz qui l'entoure. De tous temps, les phénomènes météorologiques ont intrigué les scientifiques qui en ont peu

à peu décrypté les mystères. Parmi les précurseurs de cette science de l'atmosphère, le Genevois Horace-Bénédict de Saussure mérite une mention. Nous prenons conscience aujourd'hui de l'impact des activités humaines sur l'équilibre délicat de l'atmosphère. Mesure de la pollution et de l'évolution du climat revêtent donc une importance cruciale si nous voulons tenter de pré-

server les conditions de vie des générations futures. C'est pour aborder ces questions vitales que nous vous invitons, au cours de ce cycle de conférences, à rencontrer des chercheurs de l'Université de Genève.

Thèmes et orateurs des conférences

09.01.08: "H.-B. de Saussure, pionnier de la météorologie de terrain" par J.-J. Forney, physicien

16.01.08: "Des lasers pour mesurer la pollution atmosphérique et contrôler la foudre" par J.-P. Wolf,

groupe de physique appliquée, Fac. des sciences

23.01.08: "Paléoclimatologie" par D. Ariztegui, section sciences de la Terre, Fac. des sciences

30.01.08: "Les causes naturelles de l'évolution du climat" par M. Grenon, observatoire, Fac. des sciences

06.02.08: "Evolution du climat d'ici 2100 et impact sur les Alpes" par M. Beniston, Chaire de climatologie

Consultez notre site internet, www.culture-rencontre.org, et n'hésitez pas à nous contacter (022 388 43 66).

Georges Branche expose à Genève

L'artiste lancéen Georges Branche expose ses sculptures en bronze et ses peintures à l'huile à la Galerie Arcade Chausse-Coq. L'exposition intitulée "Art Sacré" s'inscrit parfaitement dans la thématique de Noël et ravira les inconditionnels de cet artiste de prestige qui a reçu de nombreuses distinctions au cours de sa carrière, en France notamment.

Vernissage: le mardi 11 décembre dès 17h.00.

Exposition du 11 au 30 décembre 2007, ouverte tous les jours de 14h.30 à 18h.00, en présence de l'artiste. Fermée le 25 décembre.

Galerie Arcade Chausse-Coq, rue Chausse-Coq (Vieille Ville), Genève. **K. L.**



Georges Branche, "L'entrée à Jérusalem", bronze, 13x13.

Centre Marignac

A la cave du Centre Marignac Prochaine Scène-Libre: le 1^{er} février 2008

Artistes (jeunes, moins jeunes, débutants ou confirmés), vous pratiquez un art de la scène (plutôt musique, mais aussi danse, sketches, etc) et vous cherchez une scène et un public devant lequel vous produire et présenter vos créations ou vos interprétations...

Public, vous aimez être surpris, ému, étonné, distrait, par le spectacle de talents inédits...

Alors venez chaque premier vendredi du mois: 1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Entrée libre à 20h.30

Organisation:

Scène-libre association

Renseignements:

scene.libre@bluewin.ch ou

N 078 810 05 61

Salle La Page - Ferme Marignac Du 22 au 25 janvier à 20h.30

"Rendez-vous?" de Stéphane Wolter par Le Théâtre de l'Impasse

Ils ont été la réciprocité de chacun durant trois ans. Ne se sont pas revus depuis une quinzaine d'années. Un soir, elle frappe à la porte. Et lui se dit qu'il n'y a «pas moyen de rester tranquille chez soi une seconde.» Avec:

Elle: Nathalie Sepulveda

Lui: Javier Vellella

Mise en scène: Stéphane Wolter

Centre Marignac

28, av. Eugène-Lance

1212 Grand-Lancy

Tél: 022 794 55 33

A vos plumes! - Concours d'écriture de la ville de Lancy 2008

Règlement du Concours d'écriture de la Ville de Lancy 2008

Le concours est ouvert à toute personne domiciliée ou travaillant à Lancy.

Il couvre cinq catégories d'âge: 1. nés en 1999 ou 2000; 2. nés en 1996, 1997 ou 1998; 3. nés en 1993, 1994 ou 1995; 4. nés en 1990, 1991 ou 1992; 5. nés en 1989 ou antérieurement.

L'œuvre doit être inédite et écrite en français. Elle ne doit pas dépasser trois pages ou 9'000 signes. Les textes seront signés d'un pseudonyme et complétés par la catégorie d'âge de l'auteur, mais sans mention de son nom. Le pseudonyme doit figurer en haut de chaque écrit ainsi que sur une enveloppe fermée dans laquelle le formulaire ci-joint aura été glissé. Les textes qui ne rempliront pas ces conditions seront refusés.

Chaque texte, accompagné du formulaire d'inscription dûment complété, sera envoyé au Service culturel de Lancy, 41 rte du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy au plus tard le 31 août 2008. Les textes collectifs sont acceptés, pour autant que chaque texte soit identifiable. Ils feront l'objet, le cas échéant, d'un prix spécial.

Il ne sera accepté qu'un seul texte par participant.

Pour une question d'édition, seuls

les écrits présentés sur format A4 vertical, avec une marge à gauche de 3cm, seront pris en considération.

Le jury délibère à huis-clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'œuvre. Ses décisions sont sans appel. Il se réserve le droit de ne pas distribuer tous les prix. Les originaux ne seront pas restitués aux auteurs.

Les prix seront décernés lors des Journées du livre, le samedi 1er novembre 2008. Les trois premiers de chaque catégorie, recevront un bon pour un livre d'un montant de:

1 ^{er} prix	2 ^{ème} prix	3 ^{ème} prix
1. nés en 1999 et 2000	Fr. 40.-	Fr. 30.-
2. nés de 1996 à 1998	Fr. 50.-	Fr. 40.-
3. nés de 1993 à 1995	Fr. 60.-	Fr. 50.-
4. nés de 1990 à 1992	Fr. 100.-	Fr. 80.-
5. dès 1989	Fr. 300.-	Fr. 200.-

Les lauréats de chaque catégorie verront leur texte publié dans *Le Lancéen*.

Inscriptions et renseignements

Service culturel de la Ville de Lancy

41, rte du Grand-Lancy

1212 Grand-Lancy

022 706 15 34

ou www.lancy.ch

Bulletin d'inscription Concours d'écriture "Ville de Lancy"

Nom: Prénom:

Pseudonyme:

Adresse (privée et non pas celle de l'école):

Ecole:

Catégorie:

Numéro de téléphone:

Titre de l'œuvre:



Le Cirque de Noël est de retour!

24 novembre 2007: première du Cirque de Noël à Genève. L'anxiété se lit sur tous les visages. La fatigue aussi. Après des semaines d'angoisse, tout est fin prêt pour accueillir le public genevois dont on connaît l'exigence. Et il ne sera pas déçu. Le spectacle est équilibré, frais, gai et coloré comme on les aime. Les artistes débordent de sympathie. Et les installations sont plus que confortables. Le Cirque de Noël n'a rien perdu de sa superbe, malgré un incendie catastrophique qui a réduit à néant des mois de préparation et consumé une partie des infrastructures. Lorsque les artistes se retrouvent dépourvus de toit, de costumes de scène et de papiers d'identification, il y a de quoi sombrer dans une profonde dépression. Mais au Cirque de Noël, on a la foi et la volonté de tout reconstruire dans un temps record qui ont per-

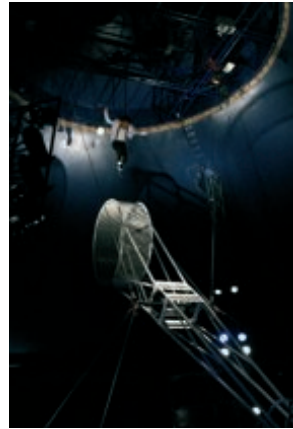
mis à la petite troupe de retrouver le sourire. Allez donc les soutenir,



Sandrine Beautour

car ils le méritent! Rendez-vous sur la Plaine de Plainpalais jusqu'au 6 janvier 2008 et profitez de la formule dîner-spectacle tous les soirs (sauf le dimanche)

à 19h.30. Vous pouvez réserver vos places dès maintenant au 079 318 40 50, au 022 321 22 41 ou par e-mail: info@circus-pajazzo.ch  **Kaarina Lorenzini**



Gengis van Cool



Grigo

La chronique de la Bibliothèque municipale de Lancy

Les mangas sont arrivés! Cinq titres sont déjà disponibles pour votre plus grand plaisir.

Manga

Shaman king: série / Hiroyuki Takei
Ed. Kana, 2006

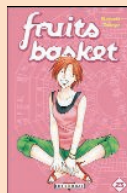
En rentrant chez lui après les cours, Manta décide de prendre un raccourci à travers un cimetière. C'est là qu'il découvre son étrange pouvoir... il peut voir et entendre les esprits! Il rencontre Yoh, un garçon du même âge qui se révèle être un Shaman... Manga d'action et d'aventure (shonen manga) de trente-deux volumes. Attention, sens de lecture de droite à gauche!



Manga

Fruits basket: série / Nat-suki Takaya
Ed. Delcourt, 2006

Torou, une jeune fille de seize ans se retrouve orpheline et choisit de vivre de manière indépendante dans les bois dans sa tente de camping. Cependant le terrain où elle campe appartient à la famille Soma. Les membres de cette famille sont touchés par une malédiction: ils se transforment en l'un des douze animaux du zodiaque chinois lorsqu'ils sont en mauvaise santé ou qu'ils sont approchés de trop près par une personne. Après réflexion, les Soma invitent Torou à vivre chez eux... Manga sentimental (shojo manga) de vingt-trois volumes à ce jour. Attention, sens de lecture de droite à gauche!



Manga

Detective Conan: série / Gosho Aoyama
Ed. Kana, 2006

Shinichi Kudo, lycéen âgé de dix-sept ans est considéré comme un excellent détective. Un jour, il décide de mener une enquête sur des hommes étranges vêtus de noir, qui finalement tourne mal: on lui fait avaler un poison expérimental pour le faire taire, mais celui-ci a un effet imprévu... Il rajeunit jusqu'à avoir l'apparence d'un enfant de six ans! Heureusement, son voisin, un inventeur va l'aider et lui fournir des gadgets pour continuer ses enquêtes. Il se réfugie chez sa petite amie Ran, dont le père est détective, sous l'identité de Conan Edogawa... Manga policier de cinquante-cinq volumes à ce jour, dont 20 sont disponibles à la bibliothèque. Attention, sens de lecture de droite à gauche!



Manga

Naruto: série / Masashi Kishimoto
Ed. Kana, 2003

Naruto, un garçon spécial au caractère fougueux, n'est pas du tout apprécié dans son village. Tout le monde le considère comme un cancre. Cependant, rien de ce que pensent les gens ne le fera renoncer à son rêve: celui de devenir un maître Hokage, la plus haute distinction dans l'ordre des ninjas, et ainsi se faire reconnaître à sa juste valeur... Manga d'action et d'aventure (shonen manga). Une trentaine de volumes de cette série ont parus à ce jour. Attention, sens de lecture de droite à gauche!



Manga

Nana: série / Ai Yazawa
Ed. Delcourt, 2006

Deux jeunes filles japonaises au prénom identique "Nana", se rencontrent dans un train en partance pour Tokyo. L'une est en quête du prince charmant et l'autre est chanteuse dans un groupe de rock. Le destin les conduira à visiter le même appartement. Elles décident de devenir colocataires. Suivez les péripéties de ces deux jeunes filles! Manga sentimental (shojo manga) de dix-sept volumes. Attention, sens de lecture de droite à gauche!



Bonne lecture!  Pour la bibliothèque, **Isabelle**
Andrey, responsable

Bibliothèque Municipale de Lancy

70, route du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 792 82 23
www.lancy.ch

Heures d'ouverture

Mardi de 15h.00 à 20h.00
Mercredi de 10h.00 à 12h.00
et de 15h.00 à 18h.00
Inscription gratuite

Judi de 15h.00 à 20h.00
Vendredi de 15h.00 à 20h.00
Samedi de 10h.00 à 12h.00



Ludothèque de Lancy



Chers Lancéens,
Les horloges sont réglées selon l'horaire d'hiver; l'année 2007 a bien progressé et – qu'on le veuille ou non – Noël n'est plus si loin. Les

enseignant(e)s se préoccupent du matériel nécessaire pour les bricolages que vos enfants vous offriront avec fierté. Vos boîtes aux lettres se remplissent des fameux catalogues de cadeaux qui proposent des choses bien au-delà de nos besoins. De plus en plus jeunes, les enfants convoitent les jeux électroniques, avec lesquels ils joueront souvent seuls, avachis sur une chaise, évoluant dans des sphères virtuelles. Et pourtant, ils adorent aussi se trouver pour jouer en famille ou entre amis autour d'une table, par terre sur un tapis ou encore dehors en plein air.

Les jeux de société et les jeux de plein air ont encore leur valeur: ils développent des capacités que l'écran et la souris ne pourront

jamais stimuler. Venez à la découverte du monde du jeu sous toutes ses facettes! Fréquentez les ludothèques! Un abonnement annuel de Fr. 35.- permet d'avoir accès à une vaste gamme de jeux et peut compléter votre cadeau électronique. Pensez-y! Bonnes fêtes à vous tous! ☺ **Votre Ludothèque de Lancy**

Surprise pour 2008
3^{ème} ouverture!
dès le 15 janvier

Ludothèque de Lancy
rte. du Grand-Lancy 39
1212 Grand-Lancy
tél. 022 794 73 27
ludotheque.lancy@bluewin.ch
www.ludothequelancy.ch

Heures d'ouverture:
mardi 14h.00 – 16h.00 jeu
mardi 16h.00 – 18h.30 jeu et prêt
mercredi 14h.00 – 18h.30 jeu et prêt (nouveau!)
jeudi 16h.00 – 18h.30 jeu et prêt

Spectacle de marionettes

Pouceline - joué par Claudia Zufferey - d'après Poucette de H.C. Andersen

Pouceline, une petite fille pas plus grande qu'un pouce, est née dans une fleur. Aimée et choyée par une fée, son destin change brusquement le jour où elle est enlevée par un vilain crapaud.

Où? Petit-Lancy, Association A4, Vieux-Ch.-d'Onex 7, près du Collège de Saussure.

Quand? Samedi 2 février 2008
14h.30 et 16h.00
Dimanche 3 février 11h.00 et 14h.30
Mercredi 6 février 14h.30 et 16h.00
Age: dès 4 ans
Prix: 10.-; Tarif réduit: 8.-; Carte CityPass: 8.-

Réservations et contacts:
078 734 19 85 ou
claudiazufferey@bluewin.ch



L'Association de la garderie "Le jardin des Tout-Petits" recherche...

Le Jardin des Tout-Petits recherche, au plus vite, **1 éducateur/éducatrice diplômé-e** afin d'effectuer des remplacements au sein de sa garderie.

Nous sommes une institution de la petite enfance, subventionnée par la Ville de Lancy, qui s'occupe d'enfants âgés entre 1 an et 3 ans, du lundi au vendredi, fermée le mercredi ainsi que durant les vacances

scolaires. Nous nous réjouissons de recevoir vos offres écrites (lettre de motivation et CV) à l'adresse suivante:

Jardin des Tout-Petits
Case postale 98
1213 Petit-Lancy 2
Mention: Offre d'emploi ou par e-mail:
Jardintoutpetits@bluewin.ch

Spectacle jeune public à Marignac

Mercredi 6 février à 15h.00
"Rien à jeter"
Une création de la Compagnie du Chat-Hutteur

Que l'on soit fait de papier, de plastique, de pierre ou de chair et d'os, se faire jeter par ceux qu'on aime, ça fait mal!

Au pays des objets abandonnés, où s'entassent tous ceux dont personne ne veut plus, c'est un fait bien connu.

Ces rebus gardent pourtant l'espoir d'être récupérés un jour, se donnant la chaleur dont ils manquent en attendant un nouveau cœur aimant. Mais voilà que Ben l'Ordure, un drôle de personnage tout gris, bouscule leur univers. Il renverse les poubelles pour une raison obscure et enterre, sans s'en apercevoir, sa chance de rencontrer l'âme sœur... Quel gâchis!

"Rien à Jeter" parle d'amour sans beau discours, d'utilité sans futilité, de tri sans philosophie et de récupération sans obligation.

Jeu: Deborah Etienne, Michèle Hurlimann
Musique: Jacques Zürcher
Lumière: Claire Firmann

Spectacle tout public dès 6 ans.
Durée du spectacle: 50 minutes.
Avec le soutien du Département du Territoire (DT) ☺

Centre Marignac
28 av. Eugène-Lance
1212 Grand-Lancy
Tél: 022 794 55 33



Bricolage pour enfants de 5 à 12 ans

L'atelier de bricolage *Bricotins* vous propose un stage pendant les vacances de Noël et Nouvel An. Le 27 et 28 décembre 2007
Le 2, 3 et 4 janvier 2008
De 14h.30 à 16h.30
Prix: Frs 16.- par session
Frs 75.- les 5 sessions (matériel compris).

Inscriptions:
Amy Garcia
N 079 388 06 36
GHPL
1, chemin de Gaimont
1213 Petit-Lancy
www.ghpl.ch



Espace FamILANCY

Pour les familles d'accueil à la journée agréées (mamans de jour)

Voici une nouvelle rubrique, que vous pourrez consulter à chaque parution de votre journal à partir de décembre 2007.

Comme vous avez pu le lire dans *Le Lancéen* de septembre, les rencontres parents-enfants du mardi – concernant les familles d'accueil agréées – ont un thème différent chaque mois.

Entre 9 heures et 11 heures, le premier mardi du mois, l'accueil est ouvert à celles et ceux qui le désirent pour se retrouver, boire un café, marquer les anniversaires du mois et faire un bricolage en relation avec les saisons.

Une déléguée de Pro Juventute participe à ces rencontres. Des jouets sont à la disposition des enfants.

Notre lieu de rencontre est l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy, 5 ave Louis-Bertrand, à côté de la Salle communale.

Rappel des thèmes et des dates de décembre à février:

- Mardi 4 décembre: Biscuits de Noël
- Mardi 5 février: Hiver

Nous nous réjouissons de vous rencontrer! ☺ **M.B.-D.**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Service d'accueil de jour au n° 022 328 55 84.



Nouveau au GHPL - Cours d'anglais

Petra est née à Prague il y a 30 ans, mais elle nous vient de Toronto. Vive et chaleureuse, elle saura donner l'envie d'apprendre la langue de Shakespeare à vos enfants ou à vous, adultes, qui balbutiez déjà quelques mots ou seulement écoutez des chansons anglaises. Le lundi et le mercredi. Horaire à déterminer le soir. Adultes, adolescents et écoliers.

Débutants, avancés et conversationnels.
10 cours de 1 heure: Frs 150.- ☺

Renseignements:
N 079 218 31 53

GHPL
Espace Gaimont
1, chemin de Gaimont
1213 Petit-Lancy
www.ghpl.ch

Déménagement de l'unité aide et soins à domicile du CASS du Grand-Lancy

L'unité aide et soins à domicile du Centre d'action sociale et de santé situé au Grand-Lancy, placée sous la responsabilité de la FSASD, a déménagé le mardi 4 décembre 2007 du Centre d'action sociale et de santé de Grand-Lancy pour le Centre de Plan-les-Ouates.

La FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile) tient à informer les habitants du Grand-Lancy du déménagement début décembre de l'unité son équipe d'aide et de soins à domicile du Centre d'action sociale et de santé situé au Grand-Lancy pour le Centre de Plan-les-Ouates.

En effet, depuis le mardi 4 décembre 2007, pour toutes les demandes de prestations d'aide et/ou de soins vous devez vous adresser au Centre d'action sociale et de santé de Plan-les-Ouates, che-

min de Vers 8, 1228 Plan-les-Ouates (tél. 022 420 28 00). L'équipe pluridisciplinaire de la FSASD sera, quant à elle, désormais joignable au 022 420 28 61 / 28 62 (fax 022 420 28 02).

L'organisation des prestations ainsi que les prestations elles-mêmes ne sont en rien affectées par ce déménagement.

Tout complément d'information peut être obtenu par téléphone ou auprès des référents de situation des clients qui restent inchangés. Si vous souhaitez plus d'informations, votre référent actuel se tient à votre entière disposition.

La FSASD remercie par avance les habitants de Grand-Lancy de leur compréhension. ☺

FSASD information

L'équipe d'aide et de soins du Centre d'action sociale et de santé de Grand-Lancy déménage !

À compter du mardi 4 décembre 2007, l'équipe de la FSASD jusqu'ici installée au Centre d'action sociale et de santé de Grand-Lancy est transférée au Centre de Plan-les-Ouates situé à quelques centaines de mètres de distance seulement (voir plan).

L'organisation des prestations ainsi que les prestations elles-mêmes ne sont en rien affectées par ce déménagement.

Les collaborateurs de la FSASD restent à votre écoute pour toute information complémentaire.



ASS de Grand-Lancy
Avenue des Domitius-Romans 96 bis

CASS de Plan-les-Ouates
Chemin de Vers 8
022 420 28 00

Concert de soutien à l'Association EFFETA "Ouvre-toi"

Dimanche 3 février à 17h.00
Salle La Plage – Ferme Marignac
Avec *Angela Bonfanti* et *Maria Teresa Versace*
Concert à quatre mains pour une action solidaire en faveur du jardin d'enfants d'Odoguié en Côte d'Ivoire.

Sous le signe de l'ouverture aux autres, l'ouverture au monde, l'Association EFFETA met en œuvre des projets au bénéfice de l'enfance et des familles dans les pays défavorisés.

Toutes les actions conduites en 2008 le seront au profit du jardin d'enfants du village d'Odoguié, situé à une soixantaine de kilomètres du port d'Abidjan. L'argent récolté servira à la construction d'un mur en terre crue et à l'équipement de ce lieu qui accueille une centaine de petits de 2 à 6 ans pendant que les parents et grands-parents travaillent aux champs, à une grande distance des habitations. Les enfants y trouvent sécurité et reçoivent, chaque jour, un repas équilibré préparé par une cuisinière. Le matériel éducatif récolté ouvrira une collaboration sur place entre les éducatrices du lieu et les enseignantes genevoises membres bénévoles.

Pour ce concert, les deux pianistes, *Angela Bonfanti* et *Maria Teresa Versace*, ont accepté de jouer, à titre gracieux, en faveur de ce projet.

Angela Bonfanti, diplômée du Conservatoire de Milan, s'est tournée vers la musique de chambre, domaine qu'elle a perfectionné par des cours avec le pianiste *Sergio Lorenzi* et le violoniste *Dino Asciola*. Elle s'est classée parmi les vainqueurs du concours de musique de chambre de Palmi, en 1978, puis au concours international de Lieder de Bardolino, en 1983. Elle s'est consacrée à la diffusion du Lied, sous ses

diverses formes et époques. Elle a collaboré en différents lieux: Koper, Venise, Gênes, Parme, Mantoue, Milan, Côme, de même qu'avec la RAI uno.

Maria Teresa Versace a étudié le piano au Conservatoire G. Rossini de Pesaro, sous la conduite d'Annibale Rebaudengo. Elle s'est perfectionnée comme soliste dans la musique de chambre et le duo de piano. Elle s'est classée dans plusieurs concours: celui de la Ville d'Albenga, en Calabre, à Catanzaro, etc. Ses activités de concertiste se sont déroulées en Italie et à l'étranger, au sein de différents organismes, à Pesaro, Pistoia, Bologne, Urbino, Ancona, Parme, Côme, etc. Elle a enregistré sur la RAI uno et d'autres émetteurs privés.

Ces deux artistes, jouent en duo depuis 2000, année où elles se sont connues après leur installation en Toscane, dans la Province de Grosseto. Elles ont alors commencé une intense collaboration musicale qui les a conduites à jouer en Italie et à l'étranger, notamment en Suisse et en Allemagne, remportant un plein succès auprès du public et de la critique.

Programme:

Première partie
Franz Schubert (1797-1828)
Variations sur un thème original en la bémol majeur, opus 35
Allegro en la mineur, opus 144 (Lebensstürme)

Seconde partie
Johannes Brahms (1833-1897)
Danses hongroises choisies

Un chaleureux moment musical ouvert à tous. Chapeau à la sortie. ☺
Georgette Pugin, Vice-Présidente EFFETA



Lancy d'autrefois Les chapelles et les églises (suite)

Rectificatif concernant la paroisse protestante du Grand-Lancy: Suite à une mauvaise interprétation de données reçues qui ne provenaient pas du secrétariat, je dois rectifier l'article paru en novembre et je m'en excuse. Après la fusion des deux paroisses protestantes du Grand-Lancy, ces dernières ont décidé de se réunir sous un même toit. Pour ce faire, des travaux de transformation de la maison de paroisse ont été entrepris. Lorsque ces derniers seront terminés, le locaux sis au n° 62-64 des Communes-Réunies seront fermés et les activités seront transférées. Lors de l'assemblée paroissiale du 25 avril 2004, la paroisse a décidé de s'appeler Lancy Grand-Sud.
(Communication du Secrétariat de la paroisse protestante du Grand-Lancy).



Église catholique-romaine du Christ-Roi au Petit-Lancy: Avec les nouvelles constructions, l'accroissement de la population continue à se faire sentir. Très vite, avant son cinquantenaire, l'église de Saint-Georges/Petit-Lancy se révèle trop petite et le curé en charge, Charles-François Donnier prévoit son transfert dans un sanctuaire plus vaste avec des salles d'œuvres plus grandes. En 1935, une paroissienne, Jeanne Bordigoni, décédée le 12 juillet, avait légué la somme de 20'000 fr. pour aider à l'acquisition d'un terrain destiné et la construction d'une nouvelle église. En 1936 une parcelle est achetée

au centre du Petit-Lancy, au bord de la route de Chancy, pour la somme de 48'000 fr. Le 21 janvier 1940, le curé Eugène Petite succède au curé Donnier. Il crée la kermesse annuelle pour permettre de récolter des fonds en prévision d'une future construction. Le 31 mai 1951, la Société Catholique-Romaine acquiert un immeuble locatif au n° 4 du chemin de l'Épargne pour y loger la cure. Le 22 août, les travaux débutent et le 14 octobre 1951 la première pierre est posée par Mgr Henri Petit, vicaire général. Le 10 juillet 1952, après avoir démoli le clocher et le porche, l'église de Saint-



Georges/Petit-Lancy et sa cure sont vendues et le 14 septembre l'église du Christ-Roi est consacrée. Les travaux ne sont néanmoins pas terminés et jusqu'en 1963 l'on procède aux divers aménagements nécessaires, bénéficiant des largesses de nombreux donateurs: pose des vitraux, des orgues, bénédiction de quatre nouvelles cloches qui s'ajoutent à celles provenant de l'ancienne chapelle, et le 6 août 1957, pose de différentes statues et aménagement de la partie extérieure. Le 26 juin 1965 a lieu l'inauguration de la Maison des Jeunes, commencée en 1961 et terminée en 1964. En 1978, l'abbé Willy Vogelsanger, vicaire depuis le 15 septembre 1953, succède au curé Eugène Petite qui décède le 8 novembre 1985.

(Source: brochure de la paroisse).



Chapelle catholique-romaine de la Sainte Famille au Grand-Lancy: En 1967, le curé de l'église Notre-Dame des Grâces, John Chavanne, responsable de la pastorale du Grand-Lancy, se rend compte que l'extension de la ville de Lancy dans le quartier des Palettes pose un problème au niveau de l'église. Il préconise l'ouverture d'un lieu de culte dans cette région, ce qui paraît indispensable. Il s'adresse à la Société Saint-Michel pour l'aider à trouver le financement nécessaire pour la construction d'un nouveau sanctuaire. Pour l'emplacement, un terrain appartenant aux Intérêts catholiques de Genève, situé derrière l'école des Palettes, est prêté pour une durée de vingt ans. Monsieur Schwertz, architecte, devant cette situation provisoire, conçoit un bâtiment préfabriqué en bois, facilement démontable, qui comprend le lieu de culte proprement dit et deux petites salles, aux extrémités de la construction. Une grande croix de bois est installée à l'extérieur. La messe d'inauguration a eut lieu le 11 mai 1968. Juridique-

ment cette chapelle dépendait entièrement de la paroisse de Notre-Dame des Grâces. Un Conseil de paroisse fut nommé, qui devait s'occuper de la gestion de cette communauté, mais il restait un problème, celui du personnel liturgique, le curé Chavanne, déjà surchargé de travail, ne pouvant tout assumer. Lors d'un Conseil de l'Ordre des Cordeliers, à Bordeaux, en août 1968, une proposition est faite à deux participants d'origine suisse, de Fribourg, le Père Maurice Curty et le Frère Gérard Humbert, de choisir le lieu de leur ministère, car le futur avenir de la Communauté de la Sainte Famille au Grand-Lancy avait été évoqué. Le Père et le Frère, après s'être concertés, ont décidé de rentrer au pays. Monseigneur Bonifazi, vicaire apostolique de Genève, auquel s'était adressé le Père Pro-

vincial Tiburce Cotting, de Bordeaux, prend la décision de les faire venir à Lancy pour soulager le curé Chavanne. Ils prennent leur service le 18 octobre 1968. Les années suivantes d'autres Pères et Frères Cordeliers se succèdent au service de la Communauté. En 1980, le curé Chavanne fait part de son intention de prendre sa retraite, bien méritée après 40 ans de sacerdoce au Grand-Lancy. Le 19 novembre 1981, en assemblée paroissiale, il est décidé qu'il est temps pour cette Communauté de prendre son indépendance et de se séparer, juridiquement de l'église de Notre-Dame de Grâces. En juin 1982, l'assemblée adopte des statuts qui lui sont propres. En 1983, la Communauté devient une paroisse autonome, mais reste en lien étroit avec la paroisse mère. Depuis le 3 février 2005, les deux paroisses ont fusionné à nouveau et ne forment plus qu'une seule paroisse avec deux lieux de culte.

✪ **Michel Monesi**

(Source: brochure de la paroisse fournie par le secrétariat).

Impressum

Président
Stéphane Lorenzini
Chemin du Salève 1
1213 Petit-Lancy
Fax 022 794 90 24

Abonnement: Fr. 10.- pour 9 numéros. CCP 12-22050-2 Genève

Administration
Case postale 48
1212 Grand-Lancy 2
Téléphone 022 794 94 55
E-mail: kastelor@iprolink.ch

Rédactrice en chef
Kaarina Lorenzini
Chemin du Salève 1
1213 Petit-Lancy
Téléphone 022 794 94 55

Membres du Comité délégués
R. Solioz et E. Santschy
(Petit-Lancy)
M. Melchior
(Grand-Lancy)

Impression
Imprimerie Genevoise SA
Rue des Mouettes 12
Téléphone 022 342 55 20



Associations des Intérêts de Lancy: Programme du Noël des Aînés



Au Petit-Lancy

Samedi 15 décembre 2007
Salle Communale du Petit-Lancy

- 14h.00 Accueil par la Musique de Lancy.
Bienvenue par le Président de l'Association des Intérêts du Petit-Lancy.
Concert par la Musique de Lancy.
Allocution de M. François Baertschi, Maire de la Ville de Lancy.
Production par les enfants de la Paroisse protestante de Petit-Lancy / Saint-Luc.
Message de Noël à deux voix par les représentants de nos communautés paroissiales du Christ-Roi et de Petit-Lancy / Saint-Luc.
Goûter.
Variétés surprises.
- 16h.55 Distribution des cadeaux de Noël.

Au Grand-Lancy

Samedi 15 décembre 2007
Salle Communale du Grand-Lancy



- 15h.00 Ouverture des portes.
15h.30 Accueil avec la Musique de Lancy.
Allocution du Président de l'Association des Intérêts du Grand-Lancy.
Allocution de Monsieur le Maire de la Ville de Lancy.
Message de Noël par M. le Curé Jean-Claude Mokry
Collation - goûter.
Prestation de l'école enfantine des Palettes.
- 18h.00 Distribution des cornets.

J'accueille, tu accueilles, vous accueillez un jeune de Taizé

La Lancéenne du mois: Anne-Fanny Tournier



Si cette jeune franco-suisse n'a pas encore trouvé chaussure à son pied (bien qu'elle fasse sûrement tourner bien des têtes), elle n'en a pas moins plusieurs cordes à son arc, où plutôt tous dans son sac, car elle adore animer des soirées entre amis, organiser des jeux en groupe, partager son goût pour le chant. Dotée d'une belle voix puissante, extravertie et joyeuse, elle est fan de karaoké et a déjà été chanteuse d'un petit orchestre de variétés.

C'est que dès la première rencontre, on ressent chez Anne-Fanny un fort potentiel, une énergie peu commune. Qu'elle s'efforce d'exploiter pour l'heure sans succès, puisqu'elle est ce qu'il est convenu d'appeler «une demandeuse d'emploi».

Bien plus apte à apprendre «en faisant» que sur les bancs de l'école, notre Lancéenne a pourtant obtenu un CFC d'employée de commerce et a travaillé à la satisfaction de son patron. Mais elle a quitté sa fonction pour chercher quelque chose de plus motivant.

Dans le modeste mais coquet petit appartement qu'elle occupe dans un immeuble communal récemment rénové à la place des Ormeaux, elle a aménagé une pièce pour recevoir des patients: sans doute inspirée par sa maman très perméable aux méde-

cines douces, Anne-Fanny est en train d'achever une formation reconnue pour pratiquer des massages énergétiques.

D'ici l'obtention de son diplôme, pas facile de joindre les deux bouts, et les offres d'Anne-Fanny n'ont pour l'instant abouti à rien. Dommage pour une petite PME, qui pourrait compter sur l'engagement et le sérieux d'une collaboratrice dynamique! Heureusement la nature optimiste d'Anne-Fanny garde le dessus, même si le futur local de massage n'est utilisé qu'occasionnellement et à titre gracieux. C'est que les autres pièces de son logement sont bien vivantes, occupées par trois chats trop gâtés. On l'aura compris, notre citadine néanmoins attirée par la campagne adore les animaux. Les chevaux plus encore que les chats.

Comme de très nombreuses petites filles, Anne-Fanny a écumé les manèges, nettoyé multes boxes, lustré des pelages, charrié des bottes de paille dans l'odeur revigorante du crottin frais! Mais elle a conservé cette passion et passe le plus clair de son temps libre à Laconnex, dans le bucolique espace des "Ecuries du Pêcheur", où elle monte son cheval blanc Moustique et prépare son poney Picasso (sauvé de la boucherie!) à devenir l'indispensable outil de cours «relax confiance» offerts à toute personne en recherche d'un meilleur équilibre. Ceci bien entendu en participant sans compter au bon fonctionnement du manège! Connue comme le loup blanc par tous les gosses de la région, elle les emmène en balade, leur montre tout ce qu'elle a appris dans le milieu du cheval.

Il va sans dire qu'Anne-Fanny a fonctionné comme monitrice dans plusieurs camps équestres. Et pour compléter ses connaissances, a également suivi des stages de formation en équithérapie.

Souhaitons à cette jeune femme attachante qu'elle puisse très bientôt exploiter professionnellement ses nombreuses ressources! **André Richert**

Tenté? Dernière ligne droite avant l'arrivée de 30'000 jeunes en provenance d'un peu partout en Europe. Une expérience unique à vivre ensemble. Que faut-il?

Juste "2 m² au chaud = 1 jeune accueilli!"

Vous pouvez accueillir chez vous un ou plusieurs jeunes pour les 5 jours de la rencontre. Accueillir n'est pas trop difficile! Les jeunes amènent leur matelas isolant et leur sac de couchage. Ils peuvent dormir par terre. Un accueil chaleureux compte bien plus que le confort. Ils ont seulement besoin d'un petit déjeuner simple. Puis ils quittent la maison toute la journée pour participer au programme, dans les paroisses d'accueil et à Palexpo. Après la prière du soir à Palexpo, ils rentrent vers 22h00. Le 1^{er} janvier 2008, il y aura du temps pour partager le repas de midi avec ceux que vous accueillez.

Alors inscrivez-vous auprès de vos paroisses du Grand-Lancy le plus vite possible!
Un défi à relever pour nous tous.

Si vous souhaitez recevoir une information plus complète, et si vous avez la possibilité d'héberger un ou plusieurs jeunes, merci de vous annoncer auprès de la:

paroisse cath. romaine
T 022 794 06 33
paroisse cath.-chrétienne
T 022 794 06 54
paroisse protestante
T 022 794 70 80

E-mail: info@taize-ge.net
Internet: www.taize.fr ou
www.taize-geneve.fr

Pèlerinage de Confiance sur la terre
En avez-vous entendu parler?
Genève du 28 décembre 07 au 1^{er} janvier 08

Fiche d'accueil

28 décembre 2007 au 1^{er} janvier 2008

à remplir et à renvoyer à la Paroisse protestante de Lancy Grand-Sud, 62-64 Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy

Nom: Prénom:

Adresse (n°, rue):

Code postal: Ville:

Tél.: Tél. portable:

E-mail: Paroisse:

Nous pouvons accueillir personnes.

- Si nécessaire, ces personnes peuvent être:
- des volontaires (arrivée dès le 26 décembre)
 - en chaise roulante (+ accompagnateur)
 - un/des couple(s)
 - une/des famille(s)

Remarques (par ex. préciser si certaines de ces places sont en lit...):

.....

.....

Repas du 1^{er} janvier

- Pour le repas du 1^{er} janvier, nous pouvons accueillir ceux que nous hébergeons et personnes en plus.
- Nous ne pouvons héberger personne, mais nous serons heureux d'accueillir personnes pour le repas du 1^{er} janvier.



Lettre à Papa Noël

«Cher Papa Noël,
Pourrais-tu mettre dans mes petits
souliers
Un cadeau venu du cœur, produit
dans le respect de l'environnement
et éthiquement
Emballé joliment dans un papier
recyclé ou un beau foulard récupé-
rable
Qui se dégrade sans dégager des
polluants qui empestent l'atmo-
sphère que je respire

Posé avec tendresse au pied d'un
sapin produit FSC, bio ou replan-
table
Décoré avec des bricolages maison
et non importés par avion de pays
lointains
Pour que je partage avec joie un bon
repas bio et d'origine locale avec les
miens et la tribu
Merci d'avance de faire de ce Noël
un moment durable...
Bonnes fêtes à tous!» **A.-C. G.**

Des élèves de Lancy se mobilisent pour le climat!

23 classes des écoles primaires de
Tivoli, Caroline, En-Sauvy, des
Palettes et de l'Institut International
de Lancy ont visité l'exposition du
WWF "Le climat et nous", qui s'est
tenue à la Ferme Marignac puis à
l'école des Palettes en novembre
dernier.

Destinée aux enfants de 8 à 15 ans,
cette exposition aborde de manière
interactive la problématique du
réchauffement climatique. Au tra-
vers de quelques expériences
ludiques, les élèves ont exploré les
différents aspects de la thématique
(effet de serre, impact des activités
humaines, conséquences du
réchauffement climatique pour la
planète) et tenté de trouver des
pistes pour agir au niveau individuel
ou collectif.

Voici quelques commentaires
d'élèves de l'Institut International
de Lancy (8, 9 ans) ayant visité l'ex-
position, recueillis par Mmes Voegt-
lin et Defauw:

**- Pourquoi se préoccuper du cli-
mat?**

*Parce qu'il se
réchauffe et que
des animaux, des
plantes risquent
de disparaître...*

**- Et l'homme, est-
ce un danger
pour lui ce
réchauffement?**

*Oui, car il a besoin
des plantes et des
animaux pour
vivre et aussi, il y
aura plus de
sécheresse à cer-
tains endroits, plus
de pluies et de
tempêtes à
d'autres... Il y aura
un écart encore
plus important
entre les riches et
les pauvres...*

**- Que pouvons-
nous faire à notre
niveau?**

*Prendre moins
souvent la voiture,
manger des pro-
duits locaux plutôt*



Une classe de l'école Caroline.

*que lointains, aller en vélo, à pied ou
en bus, éteindre les lumières si elles
ne sont pas nécessaires, moins gas-
piller la nourriture...*

**- Que retiendrez-vous de cette
exposition?**

*Qu'on peut tous agir pour diminuer
les gaz à effets de serre et qu'il faut
le faire vite!*

Cette action, initiée par un groupe
de parents d'élèves et d'enseignants
de l'Institut international de Lancy
et l'association "J'aime ma planète"
a été soutenue par votre Commune
et ouverte aux écoles primaires lan-
céennes. Elle témoigne que la sen-
sibilisation et l'engagement de tous
sont nécessaires si l'on veut offrir
aux générations futures une planète
viable. **☺**

*Pour en savoir plus sur cette expo-
sition, contactez le WWF Suisse - Ch.
de Poussy 14 - 1214 Vernier - télé-
phone 022/939 39 96) ou par cour-
riel à l'adresse service-info@wwf.ch*

Bourse cantonale et Prix cantonal du Développement durable (édition 2008)

Afin de promouvoir les initiatives
émanant des milieux privés ou asso-
ciatifs favorisant le développement
durable, le Conseil d'Etat de la
République et canton de Genève
décernera, pour la septième année
consécutive, une bourse et un prix
cantonaux du développement
durable. La bourse et le prix attri-
bués seront, respectivement, d'un
montant maximum de CHF
30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou réalisations soumises
au concours doivent contribuer à
favoriser la convergence et l'équi-
libre durable entre efficacité éco-
nomique, solidarité sociale et res-
ponsabilité écologique, et ce pour
Genève et sa région.
Toute entreprise, personne ou grou-
pe issu des milieux privés ou

associatifs, domicilié ou exerçant
une activité à Genève ou dans la
région frontalière du canton (Ain,
Haute-Savoie, district de Nyon),
peut faire acte de candidature.

La date limite pour la réception du
formulaire d'inscription accompa-
gné du dossier complet est fixé au
mardi **5 février 2008**.

Le formulaire d'inscription, le règle-
ment du concours ainsi que toutes
informations utiles peuvent être
obtenus sur le site Internet
www.geneve.ch/agenda21

**Pour tout complément
d'information:**

M. Jean-Pierre Tombola
Service cantonal du développement
durable
Tél. 022 388 19 42

C'est Noël à Lancy!

Venez nombreux les 14, 15 et 16 décembre 2007
Aula de l'école En Sauvy, av. Curé-Baud 40, Grand-Lancy:

Grand Marché de Noël

Plus de 60 exposants!

Et pour vous réchauffer: buvette et petite restauration sur place.



Programme des festivités

Vendredi 14.12.07

De 19h.00 à 22h.00 Ouverture du marché de Noël.
Animation musicale par Nicolas Tankoff,
chanteur musicien.

Samedi 15.12.07

Dès 10h.00 Marché de Noël.
Carrousel gratuit et tours en poneys.
11h.00 Animation par le Père Noël et musique d'am-
biance.
Animation par le Père Noël.
De 18h.30 à 22h.00 Animation musicale par l'orchestre. Hans Wagner.

Dimanche 16.12.07

Dès 10h.00 Marché de Noël.
Animations musicales par l'orchestre
Arpège Gilbert & Pascal Droux.
Carrousel et tombola gratuits.
17h.00 Fin des festivités.

Avec le soutien de la Ville de Lancy.

Retrouvez chaque mois sur www.lancy.ch





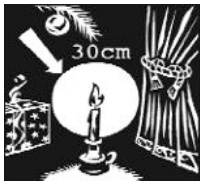
Danger d'incendie à Noël

Plus de 1000 incendies surviennent chaque année dans des maisons d'habitation entre Noël et Nouvel An. Ils ne coûtent pas seulement de l'argent, mais malheureusement aussi des vies humaines. Dans la plupart des cas, ce sont des couronnes de l'Avent et des sapins de Noël qui sont à l'origine des sinistres. Ils se dessèchent très vite dans les locaux chauffés et représentent alors un danger d'incendie accru.

Faites-vous donc – à vous-même et aux sapeurs-pompiers – le cadeau de fêter Noël en toute sécurité! Voici comment:



Fixez le sapin sur une base solide et veillez à l'apport d'eau. N'utilisez pas de bougeoirs combustibles sur les arrangements et couronnes de l'Avent. Changez les bougies à temps. Laissez le sapin à l'extérieur jusqu'au 24 décembre. Placez-le dans un récipient rempli d'eau, afin qu'il conserve sa fraîcheur le plus longtemps possible.



Respectez une distance de 30 cm entre les bougies et les matériaux combustibles. N'utilisez que des bougeoirs qui se laissent bien fixer aux branches et qui offrent un support sûr aux bougies. Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance. Eteignez toujours toutes les bougies avant de quitter la pièce.



Pendant la fête, placez un seau d'eau et une balayette à proximité du sapin. En cas d'odeur de brûlé ou de formation de fumée, aspergez vigoureusement l'endroit critique avec la balayette trempée d'eau.



Ne placez jamais de bougies directement sous une branche ou du matériel de décoration. Débarrassez-vous le plus vite possible du sapin desséché, de préférence avant le 31 décembre. A partir de cette date, il ne faut plus allumer de bougies sur le sapin.



Ne laissez jamais les enfants jouer seuls à proximité de bougies allumées. Avant d'installer des guirlandes lumineuses, vérifiez leur état et lisez le mode d'emploi.

Marche à suivre en cas d'incendie:

1. Alarmer

Alarmez les sapeurs-pompiers au numéro 118. Avertissez les personnes en danger.

Guidez les sapeurs-pompiers à leur arrivée.

☎ **Capitaine Didier Revillod**

2. Sauver

Evacuez les personnes et les animaux du local en feu.

Fermez les fenêtres et les portes, puis quittez les lieux par les voies d'évacuation.

Si la cage d'escaliers est enfumée, restez dans l'appartement, devant la fenêtre, et attendez l'arrivée des sapeurs-pompiers.



3. Eteindre

Luttez contre le feu avec des moyens appropriés.

36^{ème} tournoi en salle du FC Grand-Lancy Poste

Ecole En Sauvay au Grand-Lancy Dimanche 27 janvier 2008

Le FC Grand-Lancy Poste a le plaisir de vous annoncer qu'il organise son traditionnel tournoi de football en salle de Genève, 36^{ème} du nom.

Et pour la 30^{ème} année (un bail), cette manifestation aura lieu à l'Ecole En Sauvay au Grand-Lancy, le dimanche 27 janvier 2008 et réunira à nouveau 16 formations, pour la plupart, des clubs genevois issus des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} ligue sans oublier la formation du FC Variété, composée d'anciens joueurs de football mais aussi d'artistes.

Le FC Thônex 2006 emmené par Alain Castella, fils de l'entraîneur Gérard Castella (Neuchâtel Xamax) tentera de faire la passe de 3 pour rem-

porter définitivement le challenge "Francis Baudois" qui récompense le vainqueur du tournoi.

Cette année, le parrain de la manifestation sera Sébastien Fournier, ancien joueur du FC Sion, Servette FC et VfB Stuttgart, l'actuel Vice-président et Responsable technique du Servette FC qui nous fera l'honneur de sa présence tout le long de la journée.

Tout est prévu sur place pour le confort des visiteurs: bar-buvette, stand radlette, sandwiches, etc... sans oublier le confort d'une salle rénovée il y 2 ans. L'entrée est gratuite.

Les organisateurs ainsi que tous les membres du FC Grand-Lancy Poste se réjouissent de vous accueillir à cette occasion. ☎ **Bernard Bard**

Championnats Genevois de Judo 2007

Les 10 et 11 novembre ont eu lieu les Championnats Genevois de Judo dans la magnifique salle de sports de l'Ecole du Petit-Lancy sous la responsabilité de l'Association Cantonale Genevoise de Judo, dont les deux clubs de Lancy ont participé activement à l'organisation, à savoir le Dojo Lancy Palettes avec son Président, Marco Cacitti et son comité, ainsi que le Judo Kwai Lancy par la précieuse collaboration de Messieurs Christian Cervoni et Stéphane Fischer, tous deux entraîneurs. Plus de 400 judokas de tout le canton ont participé à cette manifestation. Le niveau technique était de très bonne qualité et le fair-play fut excellent. Des

futurs grains de champions ont émergé et d'autres ont confirmé leurs bons résultats au cours de la saison 2007, comme Fausto Carvalho (médaillé d'or) qui a également remporté la première place aux derniers Championnats Romands Ecoliers A, et Pascal Schnidrig qui a magnifiquement conquis la troisième place aux Championnats Suisses de Judo 2007.

Merci encore à la Mairie de Lancy de nous avoir mis à notre disposition cette belle salle de sports, ainsi qu'aux Samaritains de la ville de Lancy pour leur précieuse collaboration. ☎ **Marco Cacitti, Président du Dojo Lancy Palettes**

Scrabble

Voici décembre et Noël. Beaucoup d'entre vous préparent quelques douceurs. Trouvez le bon tirage pour les fabriquer:
AARCML (H 4 = 76pts) – EEKRILC (10 H = 77 pts) – GURMEEN (O7 = 86 pts) – AEINLRP (15 I = 113

pts) – EETBZLS (6G = 73 pts). Solutions sur un jeu et vous pouvez continuer en tirant les lettres AUERFGS en 10C.
Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2008! Le club de Lancy vous attend. ☎ **L. Kammacher**

Mots croisés

par Gilberte Andrey-Follonier

HORIZONTALEMENT:

- Vieille dame de la haute
- Prénom féminin – Voiture pour chevaux
- Gourdin
- Ceinture en soie – Parcours – Parjura
- Un fidèle
- Aide les animaux – Conj. – Grande école
- Mèches rebelles – Cant. suisse – Lettre grecque
- Manie l'aviron
- Bois du bouchon – Pronom
- Devant le docteur – Volcanique

VERTICALEMENT:

- Jeune fille de la haute
- Premières lettres – Grand-père (phon.) – Sur la Tille
- Eruption passagère
- Allure – Feuilleton
- En Europe – Que d'eau
- Chère à Rodger!
- Ver de nuit
- Rafraichit
- Soleil – Symb. chim. – Fin de messe (phon.)
- A de mauvaises fréquentations (s)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solutions

(mots croisés de novembre 07)

1. Armée
2. Mouton
3. Taboret
4. Riva – Lillial
5. Ob – Pelle
6. Nat – Ené
7. At – VIT – Clé
8. Luit – Epées
9. Tête – Cus
10. Eve – Ra
1. Astronaute
2. Aubaine
3. Taboret
4. Riva – Lillial
5. Ob – Pelle
6. Nat – Ené
7. At – VIT – Clé
8. Luit – Epées
9. Tête – Cus
10. Eve – Ra



Mairie-Infos

Supplément d'informations officielles de la Ville de Lancy

Distribué à tous les ménages de Lancy • Tirage 14 400 exemplaires • N° 234, décembre 2007, 44^e année

Endettement des jeunes - Contact emploi jeunes organise trois séances d'informations et de sensibilisation

Contact Emploi Jeunes organise trois séances d'informations et de sensibilisation autour de la problématique de l'endettement des jeunes les 25, 29 et 30 janvier 2008 ainsi que le 1^{er} février 2008. Ces journées seront animées par Madame Elvia Cambier, formatrice et spécialiste en désendettement.

Le but est d'offrir à des jeunes qui manquent de connaissances et d'organisation en gestion administrative et financière, voire même déjà endettés, des ateliers pour réfléchir sur leur rapport à l'argent et pour apprendre à devenir autonomes dans leur gestion.

Ces séances s'adressent à tout jeune entre 18 et 25 ans, habitant la commune et rencontrant le besoin d'être coaché dans son rapport à l'argent, dans la gestion de ses finances et dans sa gestion administrative.

L'endettement des jeunes est un phénomène de plus en plus préoccupant. On parle d'un jeune sur trois qui débute dans la vie active et qui, très vite, n'arrive plus à faire face à ses factures. A quoi, à qui la faute? A plein de facteurs.

Tout d'abord, la société de consommation dans laquelle les jeunes ont grandi offre, à la pelle, plein de services et de choses à acheter. Il est très dur de ne pas céder à la tentation parce que voilà, c'est à la mode, parce que je veux être comme

l'autre ou mieux, parce que je l'ai vu dans les médias. Dans une société individualiste, chacun consomme pour se faire plaisir davantage que par besoin, il convient de devenir un consommateur averti pour ne pas tomber rapidement dans les pièges de l'endettement.

Ensuite, parler argent c'est encore très tabou. Dans certaines familles, on n'aborde pas ces aspects avec les enfants. Avec son entourage on ne s'étale pas non plus sur sa fortune ou au contraire sur ses problèmes d'argent.

Certains parents aussi, par manque de temps ou par manque de connaissances, ne transmettent pas à leurs adolescents les outils nécessaires pour se débrouiller seuls dans la vie.

Dès que l'on devient indépendant financièrement et que l'on s'installe dans son premier appartement, il convient de savoir établir un budget et de pouvoir gérer ses revenus et ses dépenses pour éviter des années de galère. ☒

Renseignements:

Contact Emploi Jeunes - Ville de Lancy

Sur place: lundi, mercredi et jeudi de 15h.00 à 17h.00 ou par téléphone au 022 794 11 45

Route du Grand-Lancy 59

1212 Grand-Lancy

cej@lancy.ch

Ville de Lancy:

Horaire des Fêtes de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, les services de l'administration seront fermés du 22 décembre 2007 au 2 janvier 2008, inclus.

Une permanence sera assurée à la Mairie et à la Police municipale le jeudi 27 décembre 2007 et le vendredi 28 décembre 2007, tél. 022 706 15 11 de 8h.30 à 11h.30 et de 14h.00 à 16h.30.

En cas de décès, les personnes suivantes peuvent être contactées:

Cimetière: Pascal Jeannot, tél. 022 792 57 89 (078 708 57 89) ou Jean-Michel Steffen, tél. 022 794 13 71 (079 310 62 70).

Etat Civil: Carole Budry, tél. 022 706 15 19.

Pendant les fêtes de fin d'année, les pièces d'identité ne sont pas délivrées.

Bibliothèque de Lancy

70, rte du Pont-Butin
La bibliothèque sera fermée du 22 au 26 décembre 2007 puis du 29 décembre 2007 au 2 janvier 2008, inclus.

La bibliothèque sera ouverte: le jeudi 27 décembre 2007 de 15h.00 à 20h.00 et le vendredi 28 décembre 2007 de 15h.00 à 20h.00.

Réouverture le jeudi 3 janvier 2008 à 15h.00.

Piscine de Tivoli

15, ch. du Fief-de-Chapitre
La piscine sera fermée du mercredi 26 décembre 2007 au 8 janvier 2008.

Réouverture au public le mercredi 9 janvier 2008 à 12h.00. ☒ **Le Maire, François Baertschi**

Permanence juridique

La Ville de Lancy rappelle qu'une **permanence juridique** à la disposition des Lancéennes et Lancéens est ouverte les mardis dès 17h.30 au Service des Affaires Sociales de Lancy.

Aux jours précités, un avocat au Barreau de Genève est à votre service pour vous renseigner et vous conseiller si vous avez des problèmes concernant par exemple:

- procédure de divorce
- régime matrimonial
- droit des successions

- bail à loyer
- contrat de travail
- démarches administratives
- assurances
- etc.

Le tarif de la consultation est de Fr. 30.- Prière de prendre rdv au numéro de tél. 022 794 28 00. ☒

Service des Affaires Sociales de Lancy

3, ave Eugène-Lance
1212 Grand-Lancy.

Brèves économiques

Nouvelles entreprises et commerces récemment établis à Lancy:

- ADECCO Ressources Humaines SA, conseils et services en matières de recherche, route des Jeunes 10, 1227 Carouge
- AUTOTRADE, DIAZ Jean-Michel, garage, atelier mécanique, électricité, route du Pont-Butin 14, 1213 Petit-Lancy
- EHRENSPERGER François, bureau d'architecture, route du Pont-Butin 14, 1213 Petit-Lancy
- Espace Physio Santé La Praille SA, exploitation d'un centre de physiothérapie, route des Jeunes 10, 1227 Carouge
- FASA Sàrl, tous travaux dans le domaine du bâtiment, route des Jeunes 59, 1227 Carouge
- FERGANI Amine, entreprise de taxi, limousine, chemin de Pesay 3, 1212 Grand-Lancy
- HOMEVEST SA, activités domaine courtage, négoce, promotion, avenue des Morgines
- 12, 1213 Petit-Lancy
- ISY AUTOS Sàrl, commerce de voitures, route du Pont-Butin 14, 1213 Petit-Lancy
- PROMEDIA-CENTER Sàrl, vente de multimédias et matériel informatique, route des Jeunes 6, 1227 Carouge
- Sénézergues Didier, R.M.D. Sécurité, vente d'articles de sécurité, chemin des Bac 10, 1213 Petit-Lancy
- STAUDINGER Michael, IDBS-Sécurité, activité dans le domaine de la sécurité, avenue des Communes-Réunies 62, 1212 Grand-Lancy
- VINS FINIS, LABELLA José, achat de vins en Espagne et vente en Suisse, chemin des Glais 13, 1212 Grand-Lancy.

Sources: FOSC et publicité. ☒

MBM

Bulletin d'inscription

Nom: Prénom:

Date de naissance:

Adresse (n°, rue):

Code postal: Ville:

Tél.:

(pour prévenir en cas de changement de programme)

Je suis:

- Etudiant
- Apprenti
- Salarié
- En recherche d'emploi
- Autre Précisez:

Remarques (par ex. préciser si certaines de ces places sont en lit...):

Date choisie:


- le 25 janvier 2008 (13h.30-17h.30)
- les 29 et 30 janvier 2008 (18h.30-20h.30)
- le 1^{er} février 2008 (08h.30-12h.30)

Verglas et neige

Voici la saison hivernale qui arrive et notre Service des Parcs, Promenades et Maintenance (SPPM) met sur pied une structure d'intervention de mi-novembre 2007 à fin mars 2008. Nous avons plusieurs sources d'information: la Météo Suisse, l'Etat de Genève avec son Service de la maintenance des routes cantonales qui nous appelle lors de chaque intervention généralisée et tous les services de sécurité communaux ou cantonaux.

Le SPPM dispose de cinq saieuses, deux pour poids lourds, une pour camionnette et deux pour petits véhicules. Lors d'une intervention destinée à faire disparaître le verglas du réseau routier, un effectif d'une douzaine de personnes est engagé. Ce personnel met surtout l'accent pour intervenir sur notre réseau, mais aussi aux arrêts de bus, passages pour piétons et autres trottoirs difficilement atteignables mécaniquement.

De plus, en cas de chute de neige, notre parc de véhicules est équipé de lames, dont huit tracteurs qui sillonnent la commune, afin d'intervenir dans les meilleurs délais possibles. Il est à relever que l'ensemble du personnel du SPPM est engagé en priorité pour dégager les arrêts de bus, les passages pour piétons et les écoulements des eaux pluviales et ceci pour sécuriser autant que faire se peut la circulation piétonne et automobile.

Cependant, il est important de rappeler qu'en cas de verglas, de neige ou en temps normal, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à toute autre personne désignée à cet effet par le propriétaire ou le régisseur.  **Jean-Paul Desche-naux, SPPM**

Extrait du règlement sur la propriété, la salubrité et la sécurité publique.

**Chapitre II
Balayage des trottoirs et enlèvement de la neige**

Art. 19 Balayage des trottoirs

Levées des ordures ménagères durant les Fêtes de fin d'année de Noël

Levée des ordures ménagères

Lundi 24 décembre (Petit-Lancy), mercredi 26 décembre (Grand-Lancy), jeudi 27 décembre (Petit-Lancy), vendredi 28 décembre (Grand-Lancy et Grand-Lancy) et lundi 31 décembre 2007 (Petit-Lancy).
Mercredi 2 janvier (Grand-Lancy), jeudi 3 janvier (Petit-Lancy) et vendredi 4 janvier 2008 (Grand-Lancy).

Compost et sapins de Noël

Jeu 3 janvier 2008, puis tous les mercredis dès le 9 janvier 2008.

Sur le territoire de la Ville de Genève, ainsi qu'en bordure des routes cantonales, dans toutes les agglomérations, les trottoirs bordant les immeubles et les propriétés doivent être balayés avant 8h30. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Art. 20

Les trottoirs situés devant les établissements publics, tels que terrasses de cafés, restaurants et salles de spectacles, doivent être balayés avant 8h du matin et les débris doivent être déposés dans les poubelles de l'immeuble.

Art. 21


Le balayage à sec des trottoirs, allées, escaliers et locaux ouverts au public est interdit. Toutefois, en cas de gel, il est toléré pour les trottoirs.

Art. 22 Nettoyage en cas de neige et verglas

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

¹ Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.

² Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

³ Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons, pendant la durée de ce travail. L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9h du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente. 

Papier et cartons

Tous les jeudis dès le 3 janvier 2008.

PET

Jeu 3 janvier 2008, puis tous les mercredis dès le 9 janvier 2008.

Verre

Tous les jeudis dès le 3 janvier 2008.

Objets encombrants et bois


Mardi 18 décembre 2007 et mardi 29 janvier 2008.

Ferraille et électronique ménagères

Mercredi 19 décembre 2007 et mercredi 30 janvier 2008.  **Le Maire, François Baertschi**

Mérite de Lancy - candidatures 2007

La Ville de Lancy ouvre une inscription pour l'attribution du Mérite de Lancy, candidature 2007.

Les personnes, sociétés ou groupes répondant aux critères du règlement d'attribution de cette distinction voudront bien remplir un formulaire d'inscription et le retourner à la Mairie de Lancy: 41, route du Grand-Lancy, 1212 Grand-Lancy, d'ici au 31 janvier 2008. Le règlement peut être consulté au secrétariat de la Mairie, où les formulaires d'inscription sont également à disposition.  **Le Maire, François Baertschi**

Noces d'Or et de Diamant

Chaque année, au mois de novembre ou de décembre, la Mairie se fait un plaisir d'inviter les couples domiciliés à Lancy, ayant fêté leurs "Noces d'Or" ou "Noces de Diamant" dans l'année, à une petite réception.

Aussi, nous prions toutes les personnes domiciliées à Lancy et fêtant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage en 2008, ou ayant des connaissances

dans ce cas, de bien vouloir s'annoncer directement à la Mairie, en indiquant leur date de mariage.

D'autre part, les couples, domiciliés à Lancy au moment de leurs Noces d'Or ou de Diamant et qui n'auraient pas été invités à une telle manifestation voudront bien également s'annoncer à la Mairie. 

Offre d'emploi

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir le poste suivant:

Un/e Gardien/ne de Piscine pour le Service des Sports.


Les candidat(e)s doivent:

- Etre au bénéfice d'un brevet de sauvetage SSS
- Etre titulaires d'un CFC d'un métier du bâtiment
- Accepter de suivre des cours de perfectionnement professionnel
- Etre prêt(e)s à assumer des horaires irréguliers
- Avoir le sens des responsabilités
- Aimer le contact avec le public
- Jouir d'une bonne santé

• Age entre 20 et 40 ans

Entrée en fonction: avril 2008. Les personnes intéressées par cet emploi adresseront leur offre manuscrite, ainsi que la formule de demande d'emploi disponible à la Mairie ou téléchargeable sur le site Internet www.lancy.ch accompagnées d'une photo, un certificat de bonne vie et mœurs et copies des certificats à:

Mairie de Lancy
41, rte du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy 2.

Délai d'inscription: 14 décembre 2007  **Le Conseiller administratif délégué aux sports, Frédéric Renevey**

Ateliers d'Alimentation – Aînés

Prochain repas: le 4 février – Inscription jusqu'au 29 janvier 2008

MENU

Salade de saison
Lentilles avec son cortège de cochonailles
Pomme au Four

Prix 5.- Inscrivez-vous!

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un accompagnement. Veuillez le préciser lors de votre inscription.

Renseignements et inscriptions:

Mme Christine Aeschbach

Service des affaires sociales, ave Eugène-Lance 3

1212 Grand-Lancy, tél. 022 794 28 00.

Lieu de rencontre: Club des aînés, ch. du Bac 10, Petit-Lancy

Notez nos ateliers 2008 dans vos agendas!

Date de l'atelier Délai d'inscription:

3 mars 26 février

7 avril 1^{er} avril

5 mai 29 avril

2 juin 27 mai

30 juin 24 juin

Il n'y a pas d'atelier en janvier, juillet et août. 



Budget de la Commune

Des prévisions 2008 sous haute tension

Climat électrique au sein du Conseil municipal. Une partie des élus exprime vigoureusement ses craintes quant à l'équilibre financier de la collectivité.

Le vote du budget communal revient chaque année comme une ritournelle au mois de novembre. Mais cette année, le débat ne fut pas mélodieux. Et c'est peu dire. Pour 2008, le Conseil administratif a mis sur la table du Municipal un budget de fonctionnement présentant CHF 90'941'984 aux charges (+4,49% par rapport au budget 2007) et CHF 91'616'816 aux revenus (+5,04% par rapport à 2007), soit un excédent présumé de CHF 674'827. Du côté des investissements bruts, la somme articulée atteint CHF 40'462'000. L'exécutif a demandé aux élus de pouvoir recourir à l'emprunt l'an prochain jusqu'à concurrence de CHF 26'831'086, afin de couvrir les insuffisances de financement. Pour ce qui a trait aux centimes additionnels, rien de nouveau. Ils restent fixés à 48 pour l'an prochain.

C'est par 21 oui contre 13 non que le Conseil municipal aura accepté d'avaliser ce budget après un débat fort nourri dont les Lancéens présents dans le public se souviendront. Le Conseil administratif aura eu beau expliquer que la Commune subit de plein fouet le transfert de charges du Canton et que le budget est néanmoins équilibré, des voix se sont élevées en raison notamment de l'intégration du résultat des immeubles et villas (CHF 4,53 millions) dans le calcul.

"Artifice" remis en cause Dans un long rapport de minorité, Patrick Lussi, chef de groupe UDC, a refait les calculs selon d'autres critères. De fait, selon lui, si l'on considère les charges et les revenus sans intégrer

les immeubles, le budget de fonctionnement n'est pas couvert par les rentrées fiscales!

Et d'ajouter: «Ce déficit est de plus théorique car, pour en minimiser l'ampleur, il prend en compte une augmentation présumée des revenus fiscaux pour 2008!

Une appréciation plus rigoureuse pourrait aussi dire que le déficit de fonctionnement pour 2008 serait plus élevé que celui présenté sur le projet de budget!»

Et Patrick Lussi de rendre encore attentive l'assemblée au fait que la dette communale est en train d'exploser, qu'elle devrait quasiment doubler en 9 ans.

Roger Golay (MCG) a renchéri en brandissant le spectre d'une faillite de la Commune.

Thierry Aeschbacher de l'Union radicale libérale s'est inquiété d'une future augmentation d'impôt, ce qui selon lui serait catastrophique pour une Commune qui figure déjà dans le peloton de tête genevois en matière de ponction fiscale.

Les socialistes, les Verts et les démocrates-chrétiens se sont employés à calmer le jeu tout en réclamant que les élus disposent à l'avenir de plus de temps pour l'étude du budget auquel seules deux commissions auront été consacrées.

Suivre l'évolution de la Commune

En conclusion, le grand argentier de Lancy, François Lance, a voulu remettre les pendules à l'heure en rappelant que l'intégration des immeubles dans le budget n'est pas nouvelle. Il a insisté sur le fait que ce budget a été construit de façon réfléchie en vue du développement

continu de la Commune. Plusieurs nouveaux quartiers vont voir le jour et cela nécessitera des équipements publics, sans compter la rénovation de l'existant. «Il est clair, que si nous renonçons à tout investissement et à toute nouvelle prestation, nous

assisterons à une diminution de la dette, voire à une diminution du centime additionnel», a-t-il expliqué en concluant qu'en l'état ce n'est pas du tout la volonté du Conseil administratif qui doit assumer ses responsabilités! **Manuella Magnin**

Les investissements prévus

- Le projet de construction d'un nouveau bâtiment administratif sur le site de la Mairie pour les besoins des services communaux, soit un concours d'architecture et une étude de construction pour CHF 0.6 million.
- Pour la construction de la Maison de la Sécurité qui doit démarrer au début de l'année 2008, les dépenses 2008 sont estimées à CHF 7 millions. De plus, CHF 0.25 million sont portés en intention pour l'achat du mobilier, qui reste à définir avec les futurs utilisateurs selon leurs besoins.
- La part des investissements affectée aux écoles totalise CHF 6.52 millions, dont 5 millions revient à la 2ème étape de la rénovation de l'école Caroline. Le développement du futur quartier la Chapelle-les-Sciers se concrétise, il est porté en intention CHF 0.75 million pour le concours d'architecture et l'étude de construction de la nouvelle école, en partenariat avec Plan-les-Ouates.
- Les parcs et promenades enregistrent un total de dépenses budgétées de CHF 2.49 millions consistant principalement aux réaménagements des parcs Emile-Dupont, Marignac et Chuit, ainsi qu'à l'aménagement d'un Agorespace au parc Louis-Bertrand.
- Au chapitre des équipements sportifs, la 2ème étape des travaux de transformation du Stade de Florimont est en cours (CHF 1.5 million), et l'étude pour les travaux de la 3ème étape sont portés en intention pour CHF 0.5 million. L'achèvement du programme de rénovation de la piscine municipale est un objectif, il est porté au budget 2008 une somme de CHF 0.7 million pour l'étude de réfection des vestiaires et du projet de pont-promenade.
- Les travaux d'assainissement de la chaussée et des collecteurs à l'avenue de Morgines sont en cours, soit CHF 0.85 million. L'assainissement de la chaussée et des collecteurs au chemin du Bac sont estimés à CHF 0.9 million. En ajoutant les coûts des travaux rendus nécessaires sur d'autres routes communales, notamment à l'avenue du Curé-Baud et à l'avenue Vibert, ainsi que la mise en œuvre du double giratoire à l'avenue des Grandes-Communes et quelques autres aménagements, la part nette du poste «routes et chemins communaux» s'élève à CHF 5.15 millions.
- Les dépenses nettes pour les travaux à effectuer sur les collecteurs du réseau, se montent à CHF 2.24 millions, dont la plus grande part est liée aux développements des nouveaux quartiers (Chapelle, Lancy-Square et Marbriers).
- Au programme 2008 figurent également les projets suivants:
 - La rénovation du bâtiment "le Point Virgule" à la route du Gd-Lancy pour CHF 1.2 million.
 - La construction de la salle annexe à la Villa Tacchini pour CHF 0.8 million;
 - Le concours et étude de construction pour une crèche dans le futur quartier de La Chapelle-les-Sciers pour CHF 0.5 million
 - L'étude de construction de locaux d'utilité publique à Lancy-Sud pour CHF 0.5 million.

En ce qui concerne les investissements du patrimoine financier, les travaux en cours pour la construction de l'immeuble Les Courtillats se montent à CHF 5.0 millions et ceux pour la 2ème étape de la rénovation de l'immeuble du Pont-Butin 70 à CHF 1.17 million. **MMn**

Délibérations du Conseil municipal

Séance du 22 novembre 2007

- Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissement 2008 et fixation des centimes additionnels
- Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2008
- Crédit de construction de Fr. 590'000.— pour les collecteurs d'eaux polluées et non polluées, route de St-Georges, tronçon Repos Plateau – Quartier Les Marbriers – Secteur Est
- Acceptation du projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone de verdure, de deux zones des bois et forêts et abrogation des zones de développement 3 et 5) au lieu-dit «Parc Pré-Monnard et Parc Navazza-Oltromare»
- Crédit d'investissement de Fr.

130'000.— pour le remplacement d'un tracteur pour le Service des parcs, promenades et maintenance

- Vote de principe acceptant la définition du programme de la nouvelle salle à la Villa Tacchini
- Nomination des présidences et vice-présidences des bureaux de vote pour 2008
- Lancy-Onex / Les Mouilles – Pré-Longet: Acceptation du projet de plan localisé de quartier N° 29473-527-543
- Vote de principe acceptant le plan directeur de quartier des Semailles. **M. Augsburg**

Agenda du CM

Prochaine séance:

- Jeudi 20 décembre 2007 à 20h.00 à la Mairie de Lancy.

Appel aux bénévoles

Vous souhaitez donner de votre temps? Le Service des Affaires Sociales recrute et oriente les personnes désireuses de s'engager dans une activité bénévole, comme par exemple:

- activité de chauffeur bénévole (kilométrage remboursé)
- visites à domicile.

Par ailleurs, l'Atelier d'alimentation pour personnes âgées remportant un vif succès, nous avons besoin de plus de bénévoles pour aider à la décoration de la salle et donner un coup de main pendant les repas!

Contactez notre coordinatrice du bénévolat, Mme Christine Aeschbach au 022 794 28 00 ou par e-mail: c.aeschbach@lancy.ch



Mémento des manifestations lancéennes

Décembre

1 ^{er} au 23	Exposition Sonja Rosalia Bauters Peintures	Ville de Lancy – Ferme de la Chapelle Informations: T 022 342 94 38	Galerie Ferme de la Chapelle 39, rte de la Chapelle – Grand-Lancy
1 ^{er} au 20.01	Exposition Série Noire (Voir p. 5) Une terrifiante exposition collective d'art contemporain de Buy-Self	Ville de Lancy – Service culturelle Informations: T 022 794 73 03 ou 022 706 15 33/34	Villa Bernasconi 8, rte du Grand-Lancy – Grand-Lancy
6 14.00-19.00	Bourse aux vêtements Achat-Vente-Dépôt	Bourse aux vêtements Informations: T 079 612 10 34	Ecole en Sauvy 40, av. Curé-Baud – Grand-Lancy
8 10.00-18.00	Tournoi de foot de Noël	Grand-Lancy FC Informations: T 022 794 09 05	Ecole en Sauvy 40, avenue Curé-Baud – Grand-Lancy
11 20.00	Championnat junior d'improvisation théâtrale Villa Tacchinique ta mère – Déchéhènes	Fédération d'improvisation genevoise Informations: info@impro.ch	Villa Tacchini 11, chemin de l'Avenir – Petit-Lancy
13 20.00	Film: <i>Le Labyrinthe de Pan</i> G. Del Toro, Mexique-Espagne – 2006	Culture et Rencontre - Ciné-Mondes Informations: T 022 388 42 28	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
14 19.00-22.00	Noël à Lancy	Ville de Lancy	Ecole en Sauvy – Aula
15 10.00-22.00	(Voir programme en p. 17)	Informations: T 022 706 15 11	40, avenue Curé-Baud – Grand-Lancy
16 10.00-17.00			
15 14.00-16.55	Noël des Aînés (Programme en page 15)	Association des Intérêts du Petit-Lancy Informations: T 022 792 92 26	Salle communale du Petit-Lancy 7, avenue Louis-Bertrand – Petit-Lancy
15 15.00-18.00	Noël des Aînés (Programme en page 15)	Association des Intérêts du Grand-Lancy Informations: jeancornut@bluewin.ch	Salle communale du Grand-Lancy 64, rte du Grand-Lancy – Grand-Lancy
16 20.30	Concert Orchestre de Lancy-Genève et élèves du Collège. dir. Roberto Sawicki	Groupe culturel Informations et réserv.: T 022 757 15 63	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
18 16.45	Film: <i>La Nuit au Musée</i> Shawn Levy USA 2006	Culture et Rencontre - Ciné-Kid Informations: T 022 388 42 28	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
23 17.00	Concert de Noël Un ensemble baroque dirigés par Vincent Thévenaz	Groupe culturel Informations et réserv.: T 022 757 15 63	Eglise cath.-romaine Notre-Dame-des-Grâces 5, av. des Communes-Réunies – Gd-Lancy

Janvier 08

9 20.30	Conférence <i>Météorologie - Pollution - Climat</i> Voir programme en page 7	Culture et Rencontre Informations: T 022 388 43 66	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
10 14.00-19.00	Bourse aux vêtements Achat-Vente-Dépôt	Bourse aux vêtements Informations: T 079 612 10 34	Ecole en Sauvy 40, av. Curé-Baud – Grand-Lancy
10 20.00	Film: <i>WWW – What a Wonderful World</i> Faouzi Bensaïdi – Maroc – 2006	Culture et Rencontre - Ciné-Mondes Informations: T 022 388 42 28	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
13 11.00	Concert de Nouvel-An Orchestre de Lancy-Genève, dir. Roberto Sawicki Accompagnée d'un "brunch-tartines"	Groupe culturel Informations et réserv.: T 022 757 15 63	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
16 20.30	Conférence <i>Météorologie - Pollution - Climat</i> Voir programme en page 7	Culture et Rencontre Informations: T 022 388 43 66	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
19 20.00	Un week-end à l'opéra "Cosi fan tutte"	Groupe culturel	Collège de Saussure – Aula
20 17.00	Compagnie GENEVOX, dir. Andrew Close	Informations et réserv.: T 022 757 15 63	9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
22 au 25	Théâtre <i>Rendez-vous?</i> de Stéphane Wolter par le Théâtre de l'Impasse. (p. 7)	Centre Marignac Informations: T 022 794 55 33	Ferme Marignac – Salle de la Plage 28, avenue Eugène-Lance – Grand-Lancy
23 20.30	Conférence <i>Météorologie - Pollution - Climat</i> Voir programme en page 7	Culture et Rencontre Informations: T 022 388 43 66	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
23 au 17.02	Exposition Maggie Daems Peintures	Ville de Lancy – Ferme de la Chapelle Informations: T 022 342 94 38	Galerie Ferme de la Chapelle 39, rte de la Chapelle – Grand-Lancy
24 20.00	Film: <i>Daratt</i> Mahamet-Saleh Haroun – Tchad – 2006	Culture et Rencontre - Ciné-Mondes Informations: T 022 388 42 28	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
26 08.00-22.00	Tournoi Basket	Lancy Basket Informations: T 022 731 83 80	Centre Omnisports Petit-Lancy 7, avenue Louis-Bertrand – Petit-Lancy
27			
26 journée	Tournoi de football en salle	FC Grand-Lancy Poste	Ecole en Sauvy
27 journée	(Voir en page 19)	Informations: T 022 793 56 55	40, avenue Curé-Baud – Grand-Lancy
29 16.45	Film: <i>Le Château dans le Ciel</i> Hayao Miyazaki – Japon – 1986	Culture et Rencontre - Ciné-Kid Informations: T 022 388 42 28	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
29 20.00	Championnat d'improvisation théâtrale Cochons de Pitailon – Villa Tacchinique ta mère	Fédération d'improvisation genevoise Informations: info@impro.ch	Villa Tacchini 11, chemin de l'Avenir – Petit-Lancy
30 20.30	Conférence <i>Météorologie - Pollution - Climat</i> Voir programme en page 7	Culture et Rencontre Informations: T 022 388 43 66	Collège de Saussure – Aula 9, Vieux Chemin d'Onex – Petit-Lancy
30 13.00-18.00	Scrabble - Finale cantonale concours des écoles	Club de scrabble de Lancy	Ecole en Sauvy 40, avenue Curé-Baud – Grand-Lancy

Renseignements: Secrétariat de la Mairie de Lancy, tél. 022 706 15 11, rte du Grand-Lancy 41 - 1212 Grand-Lancy.